



COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE (*)

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

EXERCICE : 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

Table des matières

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrrtt.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert Tsiranana
97495 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrrtt.re

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

I – PREAMBULE.....	4
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE	5
II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table	5
II.2 Les rapports avec l'environnement	5
II.3 Le déroulement des activités sportives	5
II.3.1 – Les compétitions traditionnelles.....	6
II.3.2 – Les Jeux des Iles de l'Océan Indien (Ile Maurice).....	10
II.3.3 – Les compétitions externes pour les sélections	12
II.3.4 – Les stages de jeunes.....	13
II.3.5 – Les stages de formation d'encadrement.....	13
II.3.5.1 – Arbitrage et juge-arbitrage	13
II.3.5.2 – Initiateur de Club (IC) et Animateur Fédéral (AF)	14
II.3.6 – Les rencontres amicales.....	15
II.3.7 – Le tournoi international des Aiglons d'Orient.....	15
II.4 Les actions de promotion, pour la parité.....	15
II.4.1 – La promotion dans les écoles (publiques, privées).....	15
II.4.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école et au collège.....	16
II.4.3 – La journée Ping au Féminin.....	16
II.4.4 – La promotion des clubs.....	17
II.4.4.1 – L'aide à la documentation technique et l'acquisition de matériel pédagogique	17
II.4.4.2 – L'aide à l'équipement des jeunes débutants	17
II.4.4.3 – L'aide à l'équipement des clubs, en tables	17
II.4.4.4 – La participation aux charges administratives	17
II.4.5 – L'animation Ping-Santé.....	18
II.4.6 – La conférence sur le Haut Niveau	18
II.4.7 – L'entraide entre les clubs.....	18
II.5 La défense des causes nationales – le Téléthon.....	19

II.6 La communication, un lourd chantier	19
II.6.1 – Le site Web : lrtt.re.....	19
II.6.2 – La page Facebook de la Ligue.....	19
II.6.3 – La presse écrite	19
II.6.4 – Les médias télévision et radio.....	19
II.6.5 – De la Fédération aux clubs, de la Ligue aux clubs	20
II.6.6 – De la Ligue vers les licenciés.....	20
II.7 Une gestion administrative assurée	20
II.7.1 – Prise en compte de toutes les demandes, dans des délais très courts	20
II.7.2 – Implication de tout le comité directeur	20
II.7.3 – Transparence et communication de toutes les décisions	21
II.7.4 – Rédaction rigoureuse de tous les documents officiels de la Ligue	21
II.7.5 – Création et/ou mises à jour de nombreux documents	21
II.7.6 – Mise en place de plusieurs instances	22
II.7.7 – Des textes fédéraux modifiés et adaptés.....	22
II.7.8 – Les labels clubs	22
II.8 Les groupements sportifs, les licenciés	22
II.8.1 – Les groupements sportifs (les clubs)	22
II.8.1.1 – Le nombre d’associations	22
II.8.1.2 – Les rapports avec les associations	23
II.8.2 – La LRRT et les licenciés.....	24
II.8.2.1 – Les bénévoles	24
II.8.2.2 – Évolution du nombre de licenciés	24
II.8.2.3 – Les Dames, les Hommes	25
II.8.2.4 – Les Jeunes, les Adultes	25
II.8.2.5 – Les licences Promotionnelles, Traditionnelles, Événementielles.....	26
III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS	27
III.1 Le domaine sportif.....	27
III.1.1 - Les déplacements internationaux.....	27
III.1.1.1 – Les stages et regroupements.....	27
III.1.2 - Les déplacements nationaux.....	28
III.1.2.1 – Les championnats de France individuels Toutes Séries.....	28
III.1.2.2 – Les championnats de France Jeunes	28
III.1.2.3 – Les championnats de France Vétérans	28
III.1.2.4 – Les Finales par Classements.....	28
III.1.2.5 – Les championnats de France par équipes	29
III.1.3 - Les compétitions internes traditionnelles.....	29
III.1.4 – L’adaptation des règlements.....	30
III.1.5 – La gestion du sportif au quotidien	30

III.1.6 - La formation de cadres.....	31
III.1.6.1 – Les formations de cadres en arbitrage.....	31
III.1.6.2 – Les formations d'entraîneurs.....	31
III.1.7 - La formation des joueurs.....	31
III.1.7.1 – Actions envers les Jeunes débutants.....	32
III.1.7.2 – Actions envers les Jeunes du groupe « Elite ».....	33
III.1.7.3 – Les centres de formation en métropole.....	33
III.1.7.4 – Actions envers l'élite.....	33
III.1.8 - Le nombre de licenciés, le nombre de clubs.....	34
III.2 La partie financière.....	34
III.3 La partie administrative.....	35
III.3.1 – Des rencontres plus fréquentes ?.....	35
III.3.2 – Le travail en commission.....	35
III.3.3 – La mise en place de missions.....	36
III.3.4 – Le registre spécial.....	36
III.3.5 – Le registre des délibérations d'assemblées.....	36
III.3.6 – Les nouveaux statuts, le règlement intérieur.....	36
III.3.7 - Les instances de discipline et d'appel.....	36
III.4 La promotion de l'activité, son développement.....	36
III.4.1 – Le rapprochement avec l'UNSS.....	37
III.4.2 – Les nouveaux publics.....	37
III.4.3 – Le label « Parents au Top ».....	37
III.4.4 – La journée des récompenses.....	37
III.5 La communication.....	37
III.5.1 – Le site Web de Ligue.....	38
III.5.2 – La page Facebook de la LRTT.....	38
III.5.3 – Le publipostage ou mailing.....	38
III.5.4 – La presse écrite, la télévision.....	39
III.5.5 – Les applications de vote en ligne.....	39
IV – EN CONCLUSION.....	39



I – PREAMBULE

Le compte-rendu moral et d'activité présenté ci-dessous porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. C'est donc la première année civile complète que l'équipe nommée en septembre 2018 a eu à gérer, d'abord sous la surveillance du Comité Interne de Transition (CIT) puis en totale autonomie à partir du 1^{er} juillet 2019. On se souvient que pour l'année 2018, son action n'avait pu se dérouler que sur une période de quatre mois, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

4/40

Les premiers mois ont été assez difficiles puisque la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table (LRTT) se trouvait alors dans un état de délabrement sportif, administratif et surtout financier très préoccupant. Pour mémoire, notre organisme de tutelle, la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT), avait décidé de retirer toutes ses délégations à son représentant local, notre Ligue, et nommer un groupe de personnes assurant la gestion du moment, le CIT, cité ci-dessus.

La nouvelle équipe « 2018 » s'est heureusement mobilisée pour assurer l'existence même de l'association alors que l'interdit bancaire et les alertes d'huissiers étaient bien réels ! Un travail conséquent s'en est suivi sur les plans administratifs et financiers. Sur le plan sportif, le comité directeur en place a eu à gérer, outre les compétitions traditionnelles, les Jeux des Iles. Cet évènement d'importance dans la zone Océan Indien s'est déroulé à l'île Maurice en juillet 2019.

La Ligue partait donc de très loin.

Parallèlement à l'administration classique d'une ligue, un autre exercice tout aussi important a consisté à regagner peu à peu la confiance des partenaires (Direction de la Jeunesse et des Sports, Conseil Régional, Conseil Départemental, Comité Régional Olympique et Sportif, Office Réunionnais pour les Échanges Sportifs et Socio-Éducatifs, Fédération). La LRTT a alors mis un point d'honneur à régler aussitôt que possible les différents organismes mais aussi les fournisseurs auprès desquels elle était débitrice.

La volonté, bien réelle, des partenaires à sauver et relancer une ligue au bord du précipice ainsi qu'un formidable travail de ses équipes, en particulier les trésoriers, lui a permis de percevoir quelques fonds en montant de solides dossiers de subventions. Une grande rigueur a été imposée à tous les étages avec un suivi scrupuleux du moindre euro entrant ou sortant des caisses.

Lors du compte-rendu de la précédente assemblée générale, le mot « préservation » avait été employé pour la Ligue. C'est le seul qui venait à l'esprit devant le chantier à mettre en œuvre. Un an et demi après nous pouvons affirmer que l'objectif premier a parfaitement été atteint.

Les différents partenaires ont su faire confiance à la nouvelle équipe et la soutenir dans des moments cruciaux. Les résultats sont là et seront décrits dans les différents chapitres de ce compte-rendu.

La plus belle récompense est venue de la Fédération qui a rétabli toutes les délégations de la LRTT au 1^{er} juillet 2019, reconnaissant ainsi le chemin parcouru en aussi peu de temps. L'équipe en place est de nouveau à même de gérer librement l'association en respectant tous les engagements fonctionnels auprès de la FFTT.

La Ligue remercie le président de la Fédération Française de Tennis de Table, M. Christian PALIERNE, le Comité Interne de Transition composé de membres du Conseil Fédéral (Mme Françoise LAPICQUE, secrétaire générale, M. Miguel VICENS, vice-président, M. Patrick LUSTREMAN, président de la commission statuts et règlements) et le représentant local M. Jean-Marc JACQUES.

Elle peut aussi féliciter l'équipe dynamique, réactive, tenace et responsable de la vingtaine de personnes composant le comité directeur qui lui a permis de se sauvegarder dans un premier temps, puis d'aller peu à peu de l'avant pour honorer ses engagements auprès des associations affiliées et des licenciés.

Cette première étape lui permet de repartir sur des bases assainies. Ses dirigeants sont cependant bien conscients que la tâche est loin d'être terminée et qu'il faut améliorer de nombreux aspects de la gestion car les années à venir doivent les amener vers de nouveaux objectifs et de nouvelles ambitions.

II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE

II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Les statuts de la LRTT indiquent que : *L'association dite « LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE », créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service régional du Ministère chargé des Sports : ILE DE LA REUNION.*

5/40

L'organisation, la coordination, le développement et le contrôle de la pratique du tennis de table sur le territoire sont cités en premier dans les textes régissant l'activité de la Ligue. De même, il est dans son champ d'action d'organiser les compétitions (championnats régionaux), toutes catégories, inhérentes à cette pratique.

Il apparaît bien vite que son rôle ne se borne pas à une simple « exploitation sportive » de la discipline qui ne profiterait qu'à une catégorie bien déterminée de pratiquants. La présentation de l'activité tennis de table aux tout jeunes, aux féminines, aux seniors, aux personnes porteuses de handicap, ... est à ses yeux tout aussi importante. En proposant des coûts et des formules de licenciement très adaptés, relayés par les clubs, la LRTT permet un grand choix de pratique aux populations du département.

II.2 Les rapports avec l'environnement

Au-delà de la recherche qualitative des résultats sportifs et de l'accroissement du nombre de clubs et de licenciés, la participation de la Ligue à la vie et à l'animation du territoire n'en est pas moins importante. Elle doit voir plus loin que son champ habituel d'initiative et se mettre au service des populations délaissées ou en difficulté.

Cet objectif ne peut se concevoir que par un rapprochement fort avec les partenaires. La présidence axe inlassablement son action à la reconstruction d'un véritable dialogue avec toutes les entités qui entourent la Ligue, qui la subventionnent ou non, et avec lesquelles sont construites des politiques sportive et sociale prônées par l'état, le Conseil régional, le Conseil départemental, les municipalités, et même la Fédération. Ceci permet à l'association d'aller plus avant dans ses prérogatives, à dépasser le simple cadre sportif.

Les liens renoués avec les partenaires doivent être encore renforcés. La Ligue ne pourra jouir de nouveau d'une entière confiance qu'en poursuivant avec acharnement les changements de gouvernance amorcés et en multipliant les actions à visées internationale et nationale sur le plan sportif, nationale, régionale ou plus locale sur le plan extra-sportif.

II.3 Le déroulement des activités sportives

La Ligue étant très vite revenue à un fonctionnement normal, le comité directeur a pu organiser, programmer et mener une intense saison administrative 2019 à cheval sur deux saisons sportives : 2018/2019 et 2019/2020.

Lors du compte-rendu moral et d'activité de l'assemblée générale précédente, nous écrivions que *« Quatre objectifs sportifs majeurs ont été ciblés ; deux autres objectifs un peu plus « immatériels » mais relevant de la bonne marche de la Ligue, se sont également imposés comme une évidence »* :

- La poursuite habituelle des compétitions sportives « traditionnelles » (championnat par équipes, Critériums, tournois de clubs),
- La mise en place d'un dispositif de sélection et d'entraînement pour les participants aux futurs Jeux des Iles de l'Océan Indien (Juillet 2019 à l'île Maurice),
- L'organisation d'un stage en internat pour les très jeunes joueurs afin de pallier d'ici quelques années le manque de relève constaté chez les compétiteurs locaux de haut niveau,
- Des actions sportives et de découverte auprès de jeunes publics (élèves d'écoles élémentaires) ou de communication très forte auprès de la population (participation à l'organisation du Téléthon 2019 sur Saint-Denis, avec le club support des Aiglons d'Orient).

- La communication auprès des adhérents et du public par l'intermédiaire de la page Facebook et du site Web de la Ligue,
- Un travail de fond pour remettre en état tout l'aspect gestion administrative de la LR TT.

Nous allons mettre en parallèle ce compte-rendu annuel et l'évaluation de ces objectifs.

II.3.1 – Les compétitions traditionnelles

Pour la deuxième partie de la saison 2018/2019 (se terminant fin juin 2019), la Ligue a conservé toutes les formules et les réglementations qui existaient jusqu'alors. Le championnat par équipes, les Critériums, les championnats individuels Vétérans, Jeunes et Toutes Séries, les Finales par Classement, se sont déroulés comme il avait été prévu initialement. Une journée de compétition supplémentaire a toutefois été rajoutée pour déterminer quelle serait la féminine qui représenterait la Ligue aux Championnats de France de cette catégorie.

Résultats du Championnat par équipes 2018/2019

- Régionale 1 : SMTT 1, CRE 1, AOR 1, CPP 1, TTT 1, TTT 2, CRE 2, AOR 2
- Régionale 2 : TTSP 1, TTT 3, SMTT 2, TTSP 2, CPP 2, AOR 3, CPP 3, TTT 4
- Régionale 3 : COM 1, A2P 1, TTSP 3, TTT 5, SMTT 3, CDTT 1, TTSP 4, -
- Départementale 1 : CPP 4, TTSP 5, TTT 6, CPP 5, AOR 4, SMTT 4, TTSP 6, -

Résultats des championnats de La Réunion Vétérans 2018/2019

- V2 D : Joëlle RAHARINOSY (AOR), Sylvie MASSE (TTSP)
- V1 H : Christophe MOUQUET (TTT), David MOUQUET (TTT), Yoann GIRARD (CPP), Richard ROUSSELIN (CPP)
- V2 H : Serge ROSETTI (CRE), Sahbi BOHLI (SMTT), Thierry THIOLICA (A2P), Rodolphe CASTILLON (TTT)
- V3 H : Christian BLARD (TTT), Gilbert HAN CHING (AOR), Guy MOREL (TTSP), Alain ALEXANDRINO (CDTT)
- V4 H : Robert RICHARD (TTT), Claude LOUIS (SMTT), Georges TSANG KONG U (AOR)

Résultats des championnats de La Réunion Jeunes 2018/2019

- Poussines : Héva VIDAL (AOR), Zoé BEAUVAL (CPP), Mélodie MARI MOUSSA (CRE)
- Benjamins : Marion MOUFFLET (CPP), Romane THIEN HON MINE (TTT), Camille GUICHARD (CRE), Zoé BEAUVAL (CPP)
- Minimes : Marion MOUFFLET (CPP), Astrid ALMERY (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR), Romane THIEN HON MINE (TTT)
- Cadettes : Solène ALMERY (CPP), Angéli FONTAINE (CPP), Astrid ALMERY (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR)
- Juniores : Nisha ALLAIN (TTT), Solène ALMERY (CPP), Angéli FONTAINE (CPP)
- Poussins : Gabriel PAYET (AOR), Théo GIRARD (CPP)
- Benjamins : Théophile CURIS (AOR), Jérémy LAUDE (CPP), Gabriel PAYET (AOR), Eugène CURIS (AOR)
- Minimes : Tristan TORTILLARD (AOR), Kyliandre MOUQUET (TTT), Pierre BOISEDU (AOR), Eugène CURIS (AOR)
- Cadets : Benjamin OULEDI (TTT), Cédric CHANE WING (AOR), Ewen GIGAN-GRONDIN (AOR), Tristan TORTILLARD (AOR)
- Juniors : Thomas HOARAU (CRE), Pierre MONDON (TTT), Benjamin OULEDI (TTT), Jordane DIJOUX (TTT)
- Doubles poussines/benjamins/minimes : MOUFFLET Marion (CPP) / ALMERY Astrid (CPP), THIEN HON MINE Romane (TTT) / MOUTAMA Karine (TTT)
- Doubles poussins/benjamins/minimes : TORTILLARD Tristan (AOR) / PAYET Gabriel (AOR) - BOISEDU Pierre (AOR) / CURIS Théophile (AOR) - METRO Tony (TTT) / BOYER PAYET Erwan (TTT) - CURIS Eugène (AOR) / GIGAN-GRONDIN Ewen (AOR)

- Doubles cadets/juniors : HOARAU Thomas (CRE) -FEN CHONG Jonathan (CPP) - OULEDI Benjamin (TTT) / WORETH Nicolas (TTSP) - GRANET Axel (CPP) / MYSCILE Tom (CPP) - MONDON Pierre (TTT) / DIJOUX Jordan (TTT)
- Doubles mixtes poussins/benjamins/minimes : TORTILLARD Tristan (AOR) / LEBIHAN Angélique (AOR) - LAUDE Jérémy (CPP) / ALMERY Astrid (CPP) - PAYET Samuel (CPP) / MOUFFLET Marion (CPP) - MOUQUET Kyliandre (TTT) / THIEN HONE MINE Romane (TTT)
- Doubles mixtes cadets/juniors : ALLAIN Nisha (TTT) / MONDON Pierre (TTT), HOARAU Thomas (CRE) / ALMERY Solène (CPP)

Résultats des Finales par Classements 2018/2019

7/40

- D 599 : Astrid ALMERY (CPP), Samantha BARDIL (CRE), Marion MOUFFLET (CPP)
- D 799 : Solène ALMERY (CPP), Elodie AH YIONNE (SMTT)
- D 999 : Gwendoline DUBOIS (TTT)
- D 1299 : Audrey PICARD (CRE), Clémence HOAREAU (CRE)
- H 899 : Ewen GANNAT-PERROT (AOR), Nicolas WORETH (TTSP), Matthieu JENFT (AOR), Arnaud SOUCHERE (TTT)
- H 1099 : Victorien KWIATKOWSKI (TTSP), Guillaume PAYET (TTT), Grégory VEDAPODAGOM (CPP), Geoffrey DUMOUTIER (TTSP)
- H 1299 : Harry ALLANE (AOR), Serge ROSETTI (CRE), Laurent HAMEREL (TTSP), Laurent CONVERT (TTT)
- H 1599 : Séveric NARALINGOM (SMTT), Quentin VEDAPODAGOM (CPP), Georges TOARD (CRE), Fabrice NATIVEL (SMTT)

Résultats des championnats de La Réunion Toutes Séries 2018/2019

- TSD : Doriane LE BAIL (CRE), Clémence HOAREAU (CRE), Audrey PICARD (CRE), Elodie AH-YIONNE (SMTT)
- TSH : Maxime MYKOLOW (AOR), Cédric AGATHE (CRE), Jean-Sébastien POTHIN (CRE), Julien BORDES (SMTT)
- TS DD : PICARD Audrey (CRE) - HOAREAU Clémence (CRE), LEBIHAN Angélique (AOR) - ALLAIN Nisha (TTT), DUBOIS Gwendoline (TTT) - LE BAIL Doriane (CRE), AH-YIONNE Elodie (SMTT) - BOISSIMON Pauline (SMTT)
- TS DH : MYKOLOV Maxime (AOR) - AHMED Oumar (AOR), MAILLOT Sébastien (SMTT) - BORDES Julien (SMTT), HOARAU Thomas (CRE) - BERNARD Eric (CRE), TOARD Georges (CRE) - POTHIN Jean-Sébastien (CRE)
- TS DMx : ALLAIN Nisha (TTT) - MONDON Pierre (TTT), DUBOIS Gwendoline (TTT) - NARALINGOM Séveric (SMTT), LE BAIL Doriane (CRE) - BORDES Julien (SMTT), AH-YIONNE Elodie (SMTT) - MAILLOT Sébastien (SMTT)

Certains résultats (championnat par équipes, Vétérans, Jeunes, Toutes Séries, Finales par Classement) ont permis à la Ligue de désigner ses émissaires. La LRTT les a ainsi aidés financièrement afin qu'ils puissent s'aligner sur les différentes compétitions nationales qui leur étaient proposées :

Championnats de France Dames : LE MANS, 01, 02 et 03 mars 2019

- Audrey PICARD (CRE)

Championnats de France Hommes : LE MANS, 01, 02 et 03 mars 2019

- Julien BORDES (SMTT)

Championnat de France Vétérans : GIEN, 20, 21 et 22 avril 2019

- Vétérans 1 : David MOUQUET (TTT)
- Vétérans 3 : Christian BLARD (AOR)
- Vétérans 4 : Robert RICHARD (TTT)

Championnats de France Jeunes : MONDEVILLE, 20, 21, 22 avril 2019

- Minimes : Tristan TORTILLARD (AOR)
- Juniors : Pierre MONDON (TTT)

Championnats de France Jeunes : ANTIBES, 01, 02 juin 2019

- Benjaminines : Marion MOUFFLET (CPP)
- Cadettes : Solène ALMERY (CPP)

Championnat par équipes Nationale 3 : SAINT EGREVE, 24, 25, 26 mai 2019

- Sainte Marie Tennis de Table 1

Finales par Classements : ORVAULT, 22, 23 juin 2019

- FC 599 D : Astrid ALMERY (CPP) – ½ F
- FC 799 D : Solène ALMERY (CPP) – 1/8ème F
- FC 1299 D : Audrey PICARD (CRE) – ¼ F
- FC 899 H : Ewen GANNAT-PERROT (AOR) – 1/32ème F
- FC 1099 H : Victorien KIATKOWSKI (TTSP) – 1/32ème F
- FC 1299 H : Harry ALLANE (AOR) – 1/64ème F
- FC 1599 H : Séveric NARALINGOM (SMTT) – 1/8ème F

Ce sont donc pas moins de 16 voyages d'athlètes qui ont été comptabilisés en simples et 4 en équipes !

Les Critériums, servant véritablement de base à une qualification à un ensemble de compétitions traditionnelles, comme les championnats Toutes Séries ou les Finales par Classements, ont mobilisé 167 compétiteurs sur la saison 2018/2019. Quatre tours se sont déroulés à La Possession, au Tampon et à St Denis (deux éditions).

Le championnat par Équipes, en deux phases, a rassemblé à chaque journée cent vingt joueuses et joueurs.

En dehors de ces compétitions, le Club Dionysien de Tennis de Table (CDTT) a organisé son tournoi annuel le dimanche 23 juin 2019.

Une seule nouvelle compétition programmée pour la saison 2018/2019 a été annulée par manque d'inscriptions. Il s'agissait du Challenge Jeunes.

Saison sportive 2019/2020 – 1^{ère} phase

La Ligue s'était fixée, en rapport avec ces compétitions traditionnelles, de nombreux autres objectifs et aménagements qui sont entrés en application pour le début de la saison sportive 2019/2020. Ainsi, elle a :

- Revu la formule du championnat par équipes,
- Adapté une nouvelle gestion entre la phase 1 et la phase 2 (récompenses pour le championnat Mixte, montées/descentes),
- Relancé le championnat féminin,
- Modifié le mode de participation des jeunes aux Critériums (montées/descentes),
- Reprogrammé la formule de compétition appelée Challenge jeunes,
- Proposé un label aux associations qui organiseraient leurs tournois avec un certain nombre de critères retenus par la LRTT (présence d'un tableau féminin, de tableaux jeunes, capacités d'accueil, etc.),
- Créé un Classement Réunion qui permette à tout moment et à la demande de dégager une sélection.

Elle avait aussi espéré porter à 8 équipes la Départementale du championnat. Elle a fait mieux en proposant deux poules de cinq ... mais en n'arrivant pas à compléter la Régionale 3 qui est restée à sept équipes.

La réécriture de tout le règlement sportif a également amené à revoir la formule du Critérium. Les joueurs se sont retrouvés dispatchés selon leurs classements FTTT, dans des divisions resserrées (R1 A et B, R2 A et B).

D'autre part, les TOP Jeunes ont été relancés. Le but est bien, par catégorie, chez les filles et les garçons, de dégager une élite qui sera suivie mois après mois. Cette dernière ne sera opérationnelle que dans quelques années sur la scène nationale ou internationale.

Tous ces changements ont relancé l'intérêt de compétitions qui « ronronnaient » depuis de nombreuses années. Les premiers retours sont très encourageants même si certaines formules réclament certainement des adaptations.

A l'issue de la phase 1, classement du Championnat par équipes :

9/40

- **Féminines** : CRE 1, AOR 1, TTSP 1, TTT 1, POS 1, SMTT 1
- **Régionale 1 Mixte** : AOR 1, SMTT 1, CRE 1, TTT 1, TTT 2, SMTT 2, TTSP 1, CPP 1
- **Régionale 2 Mixte** : AOR 2, A2P 1, CRE 2, AOR 3, TTSP 2, TTT 3, CPP 2, COM 1
- **Régionale 3 Mixte** : CDTT 1, TTT 4, SMTT 3, SMTT 4, TTT 5, CPP 3, TTSP 3
- **Départementale** : SPORTT 1, AOR 6, TTSP 4, AOR 4, AOR 5, CPP 4, TTT 6, COM 2, SMTT 5, TTSP 5

Les deux tours de Critériums ont été programmés à La Possession et à St Denis, rassemblant notamment, pour le tour N° 2, 169 challengers.

A l'issue de la phase 1, « classement Réunion » individuel :

- **Dames**

HOAREAU Clémence (CRE), DUBOIS Gwendoline (TTSP), ALLAIN Nisha (TTT), RAHARINOSY Joëlle (AOR), ALMERY Astrid (CPP), MOUFFLET Marion (CPP), BARDIL Samantha (CRE), FERRERE Alicia (SMTT), AH-YIONNE Elodie (SMTT), RALAIVAO Lyne May (TTT), LOUVIER Danaé (AOR), FONTAINE Angeli (CPP), PATERBONNE Ève (TTT), BOISSIMON Pauline (AOR), LEBIHAN Angélique (AOR), ETHEVE Annaëlle (TTT).

- **Hommes**

OPEZZO Mathieu (AOR), AGATHE Cédric (SMTT), AHMED Oumar (AOR), BORDES Julien (SMTT), GAUDET Julien (AOR), HOARAU Thomas (CRE), MAILLOT Sébastien (SMTT), POTHIN Jean Sébastien (CRE), ETHEVE Daniel (TTT), NARALINGOM Séveric (SMTT), MONDON Pierre (TTT), BOHLI Sahbi (SMTT), ALLAIN Louis (AOR), MOUQUET Christophe (TTT), BERNARD Éric (CRE), TOARD Georges (CRE).

1^{ère} journée du Challenge Jeunes

- **Attribution du Challenge** au club Tampon Tennis de Table avec 90 points
- **Catégorie Cadet-Junior** : MONDON Pierre, DIJOUX Jordane (TTT), TURPIN Aurélien, MYSCILE Tom (CPP), OULEDI Benjamin, BLAIN Maël (TTT)
- **Catégorie Poussin-Benjamin-Minime** : ALMERY Astrid, MOUFFLET Marion (CPP), MOUQUET Kyliandre, METRO Tony (TTT), BOISEDU Pierre, CURIS Théophile (AOR)

La LRTT avait constaté un certain « relâchement » des joueurs dans leur attitude à la table durant les compétitions : énervement excessif, manque de fair-play, paroles déplacées, De même, certains clubs avaient pris certaines libertés avec des règles très simples à respecter (qualification des joueurs, brûlage, ...), dans les rencontres par équipes notamment.

La commission sportive a donc pris plusieurs mesures visant à sanctionner les écarts par l'envoi d'avertissements aux contrevenants. Ces rappels à l'ordre ont suffisamment été dissuasifs pour que l'instance de discipline ne soit pas saisie sur la deuxième partie de la saison 2018/2019. Un seul fait, suffisamment grave, mais ne relevant pas du champ purement sportif, a nécessité la convocation de notre organe disciplinaire. Une sanction a été prise à l'encontre du joueur incriminé.

La saison sportive 2019/2020 ayant à peine débuté, un club se faisait déjà reprocher des mauvaises compositions d'équipes. La Ligue a aussi été déçue de constater que trois clubs avaient fait l'objet d'amendes avec sanctions sportives pour des problèmes de joueurs non licenciés ou encore des erreurs de composition d'équipes (journée 2 du championnat). On a aussi constaté un forfait inattendu pour la journée N°7 en Régionale 2.

D'autres manquements n'ayant aucune résonance sportive n'ont nécessité qu'un simple rappel, sans application de pénalités. Un gros travail reste à faire sur l'application stricte de ces réglementations.

L'objet de la Ligue n'est certainement pas de tomber dans des mesures par trop répressives et répétitives. Cependant, des règles fédérales existent afin de protéger les clubs qui auraient à pâtir des écarts de certaines associations sur le plan sportif.

II.3.2 – Les Jeux des Iles de l'Océan Indien (Ile Maurice)

10/40

C'était la compétition phare dans la région Océan Indien en 2019 ; aussi bien pour le tennis de table que pour un ensemble d'autres disciplines sportives. La délégation Réunion en tennis de table partait quelque peu dans l'inconnu pour plusieurs raisons :

- La préparation des athlètes avait été tronquée puisqu'elle n'avait été envisagée qu'à partir du mois de septembre 2018 ... car totalement abandonnée par l'équipe dirigeante précédente et surtout en manque flagrant de moyens financiers comme rappelé dans l'introduction de ce document,
- Cette préparation avait débuté fort tard dans l'année sportive, pas avant le mois d'octobre 2018,
- L'ambiance dans les journées de sélection, la présence forte de personnes désormais étrangères à cette composante sportive n'avaient pas toujours servi les intérêts du groupe, et avaient parfois mis l'encadrement sportif et administratif à l'épreuve.

L'élite Dame et Homme a toutefois bénéficié de plusieurs journées de préparation dans le cadre des JIOI. Outre les quatre compétitions organisées pour dégager une sélection, les compétiteurs ont profité de quatre journées de regroupement sportif, d'un regroupement de cohésion à Cilaos et surtout des compétences durant deux semaines de Pascale BIBAUT, ancien cadre et entraîneur des équipes de France.

La LRTT a également à cette occasion fait venir deux relanceurs de haut niveau chargés de donner du rythme sportif aux différents sélectionnés. Maxime MYKOLOW a assuré l'hébergement de ces deux joueurs venant du club de NIORT TT :

- Simon SOULARD (N° 200) et Gaétan RENAUDON (N° 217).

Un bilan très circonstancié de cette grande aventure en a été tiré. En voici les principaux éléments déjà présentés en réunion du comité directeur du mois de septembre 2019 :

LES RESULTATS

Par Équipes :

La Réunion obtient une médaille d'or par équipe hommes, ce qui est une première dans l'histoire du tennis de table réunionnais. Nous échouons au pied du podium pour les filles, après une belle prestation.

En Doubles :

En double peu de résultats, avec également une médaille de bronze qui nous échappe de très peu en mixte.

En Simples :

En Dames, seule Audrey PICARD atteint les ¼ de finales, après avoir battu en 1/8 la médaillée d'or de 2015.

En Messieurs, Loïc COLLET décroche une belle médaille d'argent.

Analyse

Le contexte :

Le niveau de cette édition n'avait rien à voir avec les précédentes ; au moins une dizaine de joueurs et une dizaine de joueuses jouaient numérotés.

Pour les filles :

Les Maldives dominent les féminines à la surprise générale, avec 3 médailles d'or en par équipe, en doubles dames et en individuel. Chez les Dames, il manquait deux de nos meilleures joueuses (Doriane LE BAIL et Colyne FOLIO). Elles nous auraient effectivement permis de monter sur le podium au moins en par équipes et probablement en doubles mixtes.

Nous avons pu constater que le niveau à Maurice ou Madagascar était également très élevé chez les filles.

Nous étions sur le papier la quatrième nation seulement et c'est la place que nous enregistrons au final.

Pour les hommes :

La situation est différente puisque nous avons la plus forte équipe de notre histoire, le résultat le prouve avec la médaille d'or.

Les résultats dans les autres disciplines sont partagés avec l'or en mixte pour Maurice, l'or en double Messieurs pour Madagascar et l'or en simple Messieurs pour Mayotte.

Le niveau en messieurs était également très relevé et homogène dans les autres pays.

11/40

En conclusion

Les autres îles se professionnalisent. Elles ont des structures d'excellences locales et font continuellement des stages et beaucoup de sorties internationales. Une partie de leurs athlètes vit à l'étranger ou en métropole française.

Leurs moyens humains, structurels et financiers n'ont rien à voir avec les nôtres (notamment l'île Maurice).

Si les résultats ne ressemblent en rien en ceux de 2015, ils sont suffisamment corrects au vu des conditions de préparation et de l'ambiance qui a régné sur le tennis de table réunionnais durant une saison sportive. On aurait pu espérer une médaille ou deux médailles de bronze supplémentaires (Équipe Dames et/ou Double Mixte et/ou Doubles hommes) mais pas plus.

Pour rappel, la sélection a démarré en octobre 2018, sans moyens financiers, soit 9 mois avant les jeux, alors que les autres pays ont commencé leur préparation il y a 4 ans.

N'oublions pas qu'en 2015 :

- La Ligue était stable avec des finances saines,
- La préparation avait duré deux ans,
- On avait obtenu un soutien sans faille de la FFTT avec la venue de cadres fédéraux et l'organisation de stages en métropole.

En 2015 La Réunion organisait les Jeux ce qui est en général un plus pour les sélections du cru (ça ne s'est pas vérifié pour Maurice cette année).

Les résultats des JIOI avant 2015 ont toujours été bien plus maigres.

Dans tous les cas, 2019 marque un tournant dans les jeux de tennis de table : les autres îles se professionnalisent avec des structures d'excellence, des entraîneurs à temps plein, de multiples sorties internationales, alors que nous sommes encore focalisés sur la simple organisation de compétitions régionales ... Il faut donc penser aux prochains jeux dans 4 ans dès maintenant.

ARBITRAGE

Le responsable du tournoi était un Juge Arbitre international de haut niveau qui a passé 5 jours à former et à préparer les arbitres mauriciens. Il était très ambitieux sur le niveau réglementaire et sur la qualité de l'organisation, même s'il n'a pas pu tout tenir.

Dès la première réunion technique, de grosses surprises nous attendaient :

-> les règlements techniques sur lesquels nous nous basions et que nous avons reçu du COJI, via le CROS, n'étaient, selon lui, pas la bonne version.

Plusieurs différences de grande importance apparaissaient :

- La formule des filles à 3 et sans double,
- Les poules de doubles,
- Les matchs en 4 sets gagnants pour les TED de double.

Nous ne nous sommes pas battus sur place, car nous étions visiblement les seuls avec Mayotte à ne pas être au courant, mais il est clair que le CROS et le COJI doivent être en possession de la véritable version des règlements techniques, pour des questions d'équité et de préparation.

De même, notre réclamation sur le placement des joueurs qui avait été approuvée par le COJI, disparaît ici avec le JA qui revient au classement mondial, qui pour nous est discriminatoire. Nous avons laissé faire les tirages qui n'étaient finalement pas plus handicapant qu'une autre solution que nous aurions été les seuls à défendre ou presque ; encore du travail pour l'avenir.

Autre point important, la validation des athlètes : il y a des cas très ambigus, comme celui de Vony Ange RANDRIANTSOA, qui a été réglé, et celui de KILOMO qui finalement a pu jouer. Mais il faudra aussi travailler si on veut éviter les licences de complaisance.

Après l'excellente formation à l'arbitrage international que nous avons eue à La Réunion, nous avons pu sous la direction d'un arbitre blue-badge nous confronter à la réalité du terrain. Sur le papier, nous étions les moins diplômés des 30 arbitres présents, avec notre simple niveau Régional.

Pour faire avancer La Réunion dans ce domaine, il faudra faire valider cela par des diplômes de formateur, de JA et d'arbitre national et/ou international.

AMBIANCE

12/40

La cohésion de groupe a débuté très tard, notamment parce que nous avons pris beaucoup de retard sur la préparation. Le mode de sélection a été long, rigoureux et progressif. Nous n'avons donc obtenu un groupe définitif qu'au mois d'avril.

Le premier stage de cohésion a engendré de très bons résultats, mêmes si certaines tensions entre clubs étaient exacerbées depuis le retrait de délégation et l'élection de la nouvelle équipe, ne facilitant pas le travail. On se demande encore aujourd'hui si on a pu obtenir la pleine confiance de certains athlètes encore trop proches de dirigeants de clubs en lutte politique.

IMPLICATION/SOLIDARITE

Nous retrouvons ici les mêmes difficultés qui sont en partie expliquées ci-dessus.

Il apparait que la préparation individuelle, et celle au sein des clubs, n'ont pas été suffisantes pour aborder des épreuves aussi difficiles. Les autres îles sont beaucoup mieux préparées que nous, mais, faute de temps, nous n'avons pas pu gérer au plus près chaque compétiteur.

Nous n'avons pas eu assez de stages pour travailler tout cela. L'esprit d'équipe s'est développé, mais pas à un niveau suffisant. Comme nous l'avons déjà diagnostiqué il y a longtemps et mis en pratique, les jeux ne doivent pas être le seul objectif international. Il faut entretenir l'intérêt et l'envie des meilleurs. Les sorties régulières hors Réunion permettent de créer sur le long terme l'esprit « Équipe Réunion » qui nous manque.

Nos deux entraîneurs ont été très présents, mais ils manquaient un peu d'expérience pour gérer un groupe dans un champ international et ils découvraient la plupart des joueurs et joueuses, faute de temps.

Les jeunes ont globalement été énergiques et combattifs. Il leur fallait des modèles et des joueurs expérimentés pour les guider. Le fait d'avoir 50% de la sélection en moins de 21 ans a été remarqué par les autres pays et souligné comme une volonté de notre part de renouveler la sélection de La Réunion.

ORGANISATION

Les jeux ont été formidablement organisés par Maurice, les moyens étaient très importants. Au niveau de Beau-Bassin, le complexe a été entièrement rénové. L'équipe sur place était très importante et très compétente.

Les conditions de jeux étaient très bonnes malgré une lumière déficiente et le bruit du public élevé.

On jouait sur 6 tables.

Les horaires ont été pratiquement respectés, et on était dans les conditions d'un tournoi international.

On ne peut pas dire que la communication sur les épreuves et les résultats ait été très bonne. On a eu très peu d'images alors que les télévisions mauriciennes filmaient pratiquement en permanence la table 1, pas de Wifi dans la salle ...

Peu de problèmes de transports même si ce n'était pas parfait.

Maurice arrive à remplir une salle de 600 personnes pour du tennis de table et en faisant payer l'entrée...

II.3.3 – Les compétitions externes pour les sélections

C'est assez simple à résumer ... puisqu'il n'y en a pas eu de compétitions externes pour les sélections, à part les JIOI. Distinguons toutefois les sorties individuelles ou par équipes (comme rapporté page 7 de ce document) et les participations aux compétitions nationales, des sorties des sélections, qu'elles soient pour les Jeunes ou les Adultes, les Dames ou les Messieurs.

Comme évoqué dans le paragraphe précédent, tous les moyens financiers et humains disponibles ont été concentrés dans la préparation tardive des JIOI 2019. La Ligue a ainsi dû décliner une participation à la Coupe des Outremer qui se tenait en métropole au mois d'août 2019.

Il lui était impossible de concilier les deux compétitions JIOI/Coupe des Outremer. De nombreux joueurs avaient par exemple déjà posé des congés pour l'événement de la zone Océan Indien.

II.3.4 – Les stages de jeunes

Les Jeux des Iles de l'Océan Indien ont montré le retard de La Réunion dans la préparation et le renouvellement de ses élites. La cible prioritaire reste bien évidemment la formation sportive des plus jeunes.

La LRTT a souhaité instaurer un impératif en septembre 2018 : l'organisation annuelle d'au moins un stage de jeunes. Il s'est déroulé en octobre de l'année passée, sans que le choix des stagiaires s'appuie sur une observation fine de leurs capacités et résultats sportifs. La commission sportive n'avait pas suffisamment de recul sur les dispositions des jeunes joueurs.

La commission sportive a alors revu les conditions d'accès à ces stages de Ligue. Elles sont désormais beaucoup plus sélectives et seuls sont admis les compétiteurs présentant de réelles potentialités.

Un stage a été programmé au mois d'octobre 2019. Un groupe de 20 jeunes a même été constitué. Malheureusement, la Ligue s'est heurtée à un problème récurrent depuis deux ans maintenant : le manque d'installations sportives.

Le gymnase des Deux-Canons, retenu pour cette action, n'a finalement pas été disponible du fait des travaux qui s'y sont déroulés. C'est évidemment fâcheux, d'autant plus que tout semblait avoir été réglé au préalable. Par conséquent ce sont deux stages de jeunes qui seront proposés au mois de janvier 2020.

II.3.5 – Les stages de formation d'encadrement

L'isolement de la Ligue dans l'Océan Indien est à ce jour un véritable handicap. Sur le plan purement sportif dans un premier temps, car ses joueurs accèdent très difficilement aux compétitions métropolitaines (coût des déplacements, vacances décalées). Son statut de département français lui interdit aussi de participer à des manifestations internationales (championnats d'Afrique, mondiaux), comme certains de ses voisins de la zone.

Le constat est le même pour l'encadrement en juges, arbitres et entraîneurs (quel que soit leur niveau, de l'initiateur club au BPJEPS ou DEJEPS, ex Brevets d'État). Il n'y a pas de formateurs sur place et encore moins de formateurs de formateurs.

La LRTT fait donc appel aux compétences de la Fédération dans ces domaines afin qu'elle nous envoie des cadres chargés de formation. Grâce à la volonté de notre organisme de tutelle de soutenir la nouvelle direction, la Ligue a pu, fait assez rare, bénéficier de l'envoi de deux cadres formateurs pour cette année 2019.

II.3.5.1 – Arbitrage et juge-arbitrage

La Ligue a eu l'honneur et la chance de recevoir M. Claude RAECKELBOOM, président de la commission fédérale d'arbitrage. Difficile de trouver mieux ...

Du 11 au 15 mars 2019, au CREPS de Ste Clotilde, quatorze licenciés ont été reçus au grade d'arbitre régional, un comme arbitre de club. Ces personnes représentaient cinq des clubs de l'île.

Durant la même période six personnes ont réussi le grade de juge-arbitre de niveau 1 et quatre le juge-arbitrage de niveau 2.

Dans le but de développer les activités d'arbitrage et de juge-arbitrage, La LRTT a tenu à ce que ces formations soient totalement gratuites pour les stagiaires.

M. Claude RAECKELBOOM a également dispensé des conseils sur la pratique et l'arbitrage du tennis de table à l'international, indispensables à deux représentants qui ont fait partie du groupe d'arbitres appelé à officier aux JIOI 2019. Les prestations de ces émissaires ont été très positivement remarquées.

De l'avis unanime, cette action de formation a été une belle réussite. Le cadre fédéral, Claude RAECKELBOOM, a particulièrement apprécié l'accueil, les conditions de formation et surtout l'intérêt des stagiaires. Fred BERTHIER a assuré la liaison Ligue/cadre avec efficacité. Suite à cette formation, Fred BERTHIER a même accepté de prendre en charge la commission régionale d'arbitrage.

14/40

Le temps imparti très court (la commission régionale d'arbitrage n'existe officiellement que depuis le 12 avril 2019) et l'ampleur de la tâche, font que la commission régionale d'arbitrage n'a pas encore mis en place toutes les facettes liées à un fonctionnement normal d'une CRA.

La phase 2 des compétitions de la saison 2019/2020 devrait être idéalement la période pour commencer justement à le faire.

La première action du président de la CRA a consisté à « dépoussiérer » quelque peu le fichier d'arbitres et de juges que comptait notre département, en relation avec la commission fédérale.

Il apparaît aux yeux de tous qu'il faut faire évoluer la Ligue sur le plan de l'arbitrage et du juge-arbitrage. Cette action qui a légitimé la formation de nombreuses personnes n'a pas permis pour l'instant une évolution marquée des habitudes prises depuis de trop nombreuses années. Les clubs doivent, par exemple, présenter des juges-arbitres de niveau 1 lors des rencontres du championnat par équipes. Les cadres de Ligue sont trop souvent joueurs et tout le volet arbitrage/juge-arbitrage passe pour le moment au second plan.

Nom des récipiendaires :

- **Arbitre Régional :** Nisha ALLAIN (TTT), Jean-Paul ARLANDA (CPP), Frédéric BERTHIER (AOR), Jean-Marie BODIN (TTT), Théophile CURIS (AOR), Gérard DAVID (COM), Sébastien DIGARD (AOR), Stéphane GANNAT-PERROT (AOR), Guillaume HOARAU (SMTT), Livio METZ (SMTT), Tom MYSCILE (CPP), Fabrice PAYET (CPP), Olivier SAVRIAMA (AOR), Rudy TRULES (SMTT)
- **Arbitre de Club :** Jérémy BOYER (SMTT)
- **Juge-Arbitre niveau 1 :** Rudy TRULES (SMTT), Nisha ALLAIN (TTT), Olivier SAVRIAMA (AOR), Sébastien DIGARD (AOR), Gérard DAVID (COM), Camille JANICOT (CPP)
- **Juge-Arbitre niveau 2 :** Nisha ALLAIN (TTT), Olivier SAVRIAMA (AOR), Jean-Marie BODIN (TTT), Frédéric BERTHIER (AOR)
- **Information arbitrage international :** François DELLA BIANCA, Jean-Marc JACQUES

II.3.5.2 – Initiateur de Club (IC) et Animateur Fédéral (AF)

Parallèlement à la préparation des athlètes aux JIOI 2019, Pascale BIBAUT a dispensé durant une semaine, deux stages : Initiateur Club (IC) et Animateur Fédéral (AF).

A l'instar de la formation des arbitres et juges, ces stages étaient totalement gratuits pour les participants.

Les formations se sont parfaitement déroulées, accompagnées par Sébastien DIGARD et Fred BERTHIER. Les participants présents soulignent la qualité et l'utilité de cette formation. Ils désirent maintenant aller plus avant en suivant des formations de niveau supérieur.

Le problème est le même que pour l'arbitrage. Il n'est pas très évident d'obtenir, à la demande, des cadres fédéraux de haut niveau. L'idée est bien, qu'à terme, la LRTT soit capable de compter dans ses rangs, localement, des formateurs.

Une autre piste consisterait à faire suivre des formations sur un mode dématérialisé, à distance. D'autres problèmes se poseraient alors mais la FFTT réfléchit à cette éventualité. On n'éviterait de toute façon pas des mises en situation en présentiel.

Nom des récipiendaires :

15/40

- **Initiateur Club :** RAKOTOBÉ Mamyhaja (CDTT), MOUNIAMA Nicolas (AOR), DE ROBERT MONTAL Jean Pierre (SPORTT), PEQUIN Laurent (COM), HOARAU Guillaume (SMTT), METZ Livio (SMTT), KOPEINIG Gunter (SMTT), COUTAYE Thomas (SMTT), BERTHIER Frédéric (AOR), ALLAIN Nisha (TTT), TORTILLARD Tristan (AOR), CERVEAUX Jean-Sébastien (TTT), PICARD Cyoine (TTSP), ALLAIN Louis (AOR), CAZAL Emmanuel (SMTT)
- **Animateur Fédéral :** RAKOTOBÉ Mamyhaja (CDTT), MOUNIAMA Nicolas (AOR), DE ROBERT MONTAL Jean Pierre (SPORTT), PEQUIN Laurent (COM), KOPEINIG Gunter (SMTT), BERTHIER Frédéric (AOR), ALLAIN Nisha (TTT), PICARD Cyoine (TTSP), ALLAIN Louis (AOR), CAZAL Emmanuel (SMTT)

On peut souligner l'engagement d'une joueuse de talent qui s'est impliquée remarquablement dans la vie pongiste de la Ligue. Outre sa sélection aux JIOI 2019, Nisha ALLAIN a obtenu tous les degrés d'arbitrage, de juge-arbitrage et les deux grades d'entraîneur ! Bravo à cette jeune fille.

II.3.6 – Les rencontres amicales

Tous les week-ends de l'année sportive sont pris par une compétition traditionnelle, en dehors des congés scolaires. Le calendrier proposé arrive même à déborder sur ces derniers, tant l'offre est importante.

Malgré cela, certains clubs ont décidé, le plus souvent en semaine, de se rencontrer de manière amicale, autour d'une table (de tennis de table tout d'abord), puis d'une « table » (organisation de pots toujours agréables).

Ces confrontations sont avant tout très conviviales et les joueurs des clubs qui ne pratiquent pas nécessairement la compétition peuvent ainsi se frotter à des pratiquants de tout niveau. Ces actions sont encouragées par la Ligue et le Bureau a même participé à une de ces rencontres dans un club de l'ouest ; à STELLA plus précisément.

Le club du SPORTT, nouvellement créé, a aussi visité ses voisins en attendant de pouvoir bénéficier de sa salle d'entraînement et de son matériel de jeu. Et pour remercier tous les clubs qui avaient aidé cette nouvelle association à « démarrer » son activité, une très sympathique réception a été organisée à la fin du mois de novembre par les dirigeants du SPORTT.

II.3.7 – Le tournoi international des Aiglons d'Orient

Nous ne pouvons prétendre établir un compte-rendu de cette action puisqu'elle est l'apanage du club dionysien, de la conception, à la réalisation.

Rappelons que cette manifestation a permis l'accueil de nombreux joueurs externes à l'île (de la zone Océan Indien, de métropole), qu'un stage de formation a été organisé et que deux animations, Ping santé, et Ping de haut niveau (qui seront décrites ci-dessous) ont été programmées.

La LRTT s'est contentée de reverser au club organisateur une subvention qu'elle avait obtenue à cet effet.

II.4 Les actions de promotion, pour la parité

II.4.1 – La promotion dans les écoles (publiques, privées)

Sans que la Ligue ait des retours tout à fait exhaustifs des actions qui se déroulent sur le terrain, on peut affirmer que de nombreux clubs tentent d'investir le milieu scolaire chez les plus jeunes ; le plus porteur en termes de qualité de détection mais aussi en nombre de joueurs potentiels.

La LRTT pour la seconde année consécutive, est partenaire de l'animation créée par le club des Aiglons d'Orient en 2016, au sein de l'école primaire de l'Immaculée Conception de Saint Denis. Ce partenariat s'exprime selon deux axes :

- La fourniture de matériel pédagogique (Ping 4-7), de balles...
- Mais aussi par la mise à disposition d'entraîneurs référents (diplômés ou non) s'étant manifestés auprès de la LRTT à la suite d'un recensement effectué par la commission formation-développement.

Ce partenariat a pour but de rechercher des talents potentiels dès le plus jeune âge et d'amener les enfants à découvrir cette activité comme un sport à part entière, par une adhésion aux clubs. En luttant contre la sédentarité, il permet aux enfants par le biais de l'activité pongiste de percevoir l'école autrement.

Plusieurs approches sont en cours, notamment avec l'école de Sainte Vivienne à Sainte Suzanne, le collège Saint Michel à Saint Denis, ainsi que le collège-Lycée Montessori de Sainte Clotilde.

Globalement les associations formatrices s'appuient sur ces opportunités. La difficulté consiste ensuite à accueillir correctement les nouveaux pratiquants et surtout les fidéliser. On sait qu'à cet âge les jeunes enfants sont très « versatiles » et qu'ils peuvent très vite changer d'activité. C'est pour cela que la qualité de la réception des nouveaux entrants joue un rôle primordial si les clubs veulent par la suite conserver leurs effectifs et éventuellement les petites pépites détectées.

II.4.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école et au collège

L'UNSS concerne le sport scolaire au collège. Il existe des contacts avancés entre l'UNSS et notre Ligue. Sur le plan national d'abord, puis local.

Le 13 septembre 2019, le président de la commission Formation développement, a participé à la Commission Mixte Régionale de Tennis de Table de l'UNSS. Durant cette réunion ont été abordés les objectifs suivants, selon des constats communs :

- Renforcement du nombre de féminines,
- Aide au développement U.N.S.S. du Coaching / Aspect analytique du jeu,
- Renforcement de la passerelle d'arbitrage via des formations communes,
- Ouverture de formations à l'U.N.S.S. (Formation Club, Animateur Régional),
- Rédaction d'une annexe à la convention UNSS-FFTT, spécifique à nos besoins locaux,
- Association au Téléthon,
- Après le collège ?

Pour le premier degré (écoles primaires), c'est l'USEP qui gère les activités sportives, le plus souvent en dehors des horaires de l'école. On ne peut parler d'interaction forte entre la Ligue et cette dernière association citée. On mentionne simplement des actions très ponctuelles mais néanmoins très porteuses et très riches. Le club du Tampon TT a installé depuis plusieurs années de nombreuses actions envers ce public de tout jeunes. Elles sont toujours spectaculaires (entre 80 et 90 élèves à chaque fois) et drainent des participants du territoire communal qui est somme toute assez étendu (jusqu'à la Plaine des Cafres).

Les retombées sont très intéressantes en termes de recrutement pour l'association puisque de nombreux jeunes fréquentant actuellement le club et participant en compétition sont issus de la filière USEP. Cette piste est à creuser et renforcer pour tous les clubs de l'île.

II.4.3 – La journée Ping au Féminin

La journée Ping au Féminin a rencontré une belle réussite. La commission féminine (Elodie AH YIONNE, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Jessie VERBAR) a réalisé une remarquable organisation de l'évènement.

De nombreuses autres féminines se sont impliquées (les juges-arbitres tamponnaises Annaëlle, Lyne-May, Nisha), ainsi que plusieurs garçons.

Les ateliers proposés étaient attrayants : zumba, ping-santé (avec Nico MOUNIAMA), habileté-agilité (avec Maxime MYKOLOW).

La petite compétition par équipes de deux, tirées au sort, a beaucoup plu. Nous avons pu constater à cette occasion la qualité des joueuses du club de STELLA, venues en force.

Il devrait y avoir des retombées très bénéfiques suite à cette journée. De nombreuses dames doivent se tourner vers les clubs proches de leur domicile et nous aurons peut-être la bonne surprise de voir une équipe du club de STELLA s'engager dans le championnat féminin pour la saison 2020/2021.

Ce genre d'action est incontestablement bénéfique et permet de sortir des traditionnelles actions sportives. On se rend compte que ce genre de regroupement met en avant la convivialité.

17/40

II.4.4 – La promotion des clubs

II.4.4.1 – L'aide à la documentation technique et l'acquisition de matériel pédagogique

La LRTT souhaite susciter l'intérêt d'une telle documentation pour ses bienfaits pédagogiques. Elle a mis en place un principe de subventionnement. Ce dernier est une démarche forte d'accompagnement des clubs et s'inscrit dans le cadre du développement pour tous.

Le système est gagnant-gagnant dans la mesure où la LRTT favorise et encourage un développement sain, suivant les recommandations fédérales.

Il s'agit techniquement de subventionner 50% des achats des clubs dans le domaine cité, à hauteur de 85 € / an / club.

Un seul club a répondu avantageusement à ce dispositif pour un montant de 66 €. Les autres clubs avaient pour beaucoup anticipé leurs dépenses avant ce dispositif en phase de test. Il est à l'étude d'ouvrir la subvention à 100% de sa valeur et/ou d'augmenter cette dernière à hauteur de 100 € / an / club.

Quoiqu'il en soit, le subventionnement fonctionnant sur deux années glissantes, il se peut que les clubs gardent leur réserve pour le début de saison prochaine. Il s'agit donc d'un dispositif qui évoluera dans le temps.

II.4.4.2 – L'aide à l'équipement des jeunes débutants

La Ligue a enclenché ses premières actions pour venir en aide aux jeunes qui débuteraient dans le tennis de table. Elle a acheté une centaine de raquettes d'initiation et vingt lots de 120 balles à distribuer aux clubs, qu'ils soient formateurs ou simplement créés depuis peu.

Neuf clubs se sont positionnés pour recevoir ce matériel. Ils ont été livrés en deux fois, durant le mois d'octobre 2019.

II.4.4.3 – L'aide à l'équipement des clubs, en tables

A la demande de certaines associations, la LRTT a décidé de mettre à disposition des tables de compétition. Huit tables ont ainsi été dispatchées entre les clubs de STELLA, Sainte-Marie, La Montagne et le SPORTT.

Soit ce matériel répond aux dotations globales arrêtées par le comité directeur pour toute nouvelle association, soit il permet le développement de sections jeunes.

II.4.4.4 – La participation aux charges administratives

Certaines associations maîtrisent mal les diverses obligations administratives ; déclarations en préfecture, aux instances régionales et fédérales, maîtrise des dossiers de subvention etc.

La présidence s'intéresse particulièrement à la bonne gestion administrative de ses membres et participe régulièrement et sur invitation à toutes les réunions organisées au cours de l'année.

Le secrétaire adjoint, Sébastien DIGARD, est tout à fait prêt et apte à répondre aux sollicitations. Il a déjà commencé à rédiger un panel de fiches d'aides aux clubs.

De même, la Ligue peut apporter des « coups de pouce », qu'ils soient financiers ou autres, aux associations qui connaîtraient des difficultés passagères.

II.4.5 – L'animation Ping-Santé

18/40

Deux modules de 1 h 30 ont été dispensés par Monsieur Éric LABRUNE les 23 et 24 octobre 2019. Cette animation avait pour but de sensibiliser, d'informer et de découvrir la Formation FFTT. Elle fut illustrée par une séance « Ping Santé ».

Le déroulement s'est effectué au Gymnase des Deux Canons à Ste Clotilde dans de bonnes conditions, même si pour l'occasion nous n'avions pas pu obtenir de flexomètre. Bien qu'il n'y ait eu que relativement peu de participants (10), cette formation s'est déroulée dans un excellent état d'esprit avec un groupe de personnes ouvert à la conquête de nouveaux publics et particulièrement sensible au « ping bien-être ».

La formation s'est terminée par la délivrance d'attestations de suivi d'information/formation des deux modules aux dix stagiaires ayant participé, dont les noms suivent :

- ALLANE Richard (AOR)
- BERTHIER Frédéric (AOR)
- CAZAL Emmanuel (SMTT)
- DIGARD Sébastien (AOR)
- FONTAINE Nelson (CRESSO)
- HOARAU Thomas (CRESSO)
- HOAREAU Clémence (CRESSO)
- MOUNIAMA Nicolas (AOR)
- POTHIN Jean-Sébastien (CRESSO)
- TARDIVEL Stéphane (AOR)

II.4.6 – La conférence sur le Haut Niveau

Le 25 octobre 2019, Monsieur Éric ANGLES, responsable du pôle espoir de Boulouris (Région PACA), nous a offert son expérience et son expertise de sa vision du haut niveau. Cette intervention de deux heures s'est déclinée en deux phases :

- La première sur son retour d'expérience de la gestion du pôle espoir et de sa vision de former les jeunes en vue d'atteindre le haut niveau,
- La seconde phase s'est traduite par un jeu de questions-réponses avec le public présent (40 personnes). Des entraîneurs, des joueurs, des dirigeants et aussi bon nombre de parents ont marqué leur grand intérêt à cette intervention. Cette dernière suscite justement un vif intérêt à la Réunion, dans la mesure où nous n'avons pas de section CREPS Tennis de Table localement, et que systématiquement, le haut niveau rime avec un éclatement familial dès lors que nos jeunes rejoignent un pôle métropolitain.

II.4.7 – L'entraide entre les clubs

Ce n'est pas à proprement parler une action de Ligue mais elle met toutefois en avant la volonté des clubs réunionnais de se soutenir dans les situations difficiles.

Ainsi le SPORTT, nouvelle association arrivant sur le devant de la scène, a pu s'appuyer sur la solidarité des Aiglons d'Orient (don de séparations) et du Tampon Tennis de Table (don de tables à remettre en état).

Les Aiglons d'Orient ont également réitéré leur aide avec des dons de séparations pour les clubs du COM et de la Cressonnière.

On a encore vu la grande implication du club phare dionysien puisque ses membres se sont dépensés sans compter pour assurer le déroulement de nombreuses compétitions de Ligue qui ne peuvent avoir lieu ailleurs. Voici le monde pongiste réunionnais, tel qu'il devrait être.

II.5 La défense des causes nationales – le Téléthon

Pour cette édition 2019, 6 clubs ont répondu très favorablement à cette grande cause nationale. Néanmoins si la moitié des clubs de l'île a souhaité participer, cela ne représente que 20 personnes non issues du club organisateur : Les Aiglons d'Orient.

Cette relative désaffection pourrait s'expliquer par un calendrier sportif chargé qui oblige les compétiteurs à s'inscrire dans un 3^{ème} week-end d'affilée dans des épreuves pongistes.

La LRTT a choisi les Aiglons comme club support tant par la qualité de leurs installations que la capacité à organiser ce genre d'événement, grâce à leurs nombreux bénévoles.

19/40

Pour l'occasion, la LRTT a souhaité faire une série de T-Shirts « AFM Téléthon-LRTT ». Le prix de vente a été fixé à 15 €, l'intégralité des bénéfices sera bien sûr reversée à l'AFM. A noter qu'à ce jour (veille de la manifestation) 24 tee-shirts sur 60 fabriqués ont déjà été vendus.

C'est donc en conclusion une très belle initiative de la LRTT dans cette cause utile et populaire.

II.6 La communication, un lourd chantier

La communication est un des aspects de la gouvernance de la Ligue considéré comme perfectible à ce jour. On ne peut se satisfaire pleinement des informations qui sont délivrées actuellement aux licenciés, aux clubs ou tout simplement au grand public. La LRTT n'a pas le nombre de personnes nécessaires en capacité de s'impliquer sur ce dossier pourtant particulièrement important.

II.6.1 – Le site Web : lrтт.re

Le nouveau site Web de ligue (lrтт.re) est à présent proposé sous la forme d'un CMS bien plus moderne, WordPress. Plus attirant extérieurement et surtout plus efficace techniquement, il permet la collaboration de plusieurs éditeurs, à même de proposer des pages et/ou de modifier des contenus déjà présents.

Le site Web, comme il a été défini en comité directeur, a plus vocation à présenter des renseignements et des pages pérennes dans le temps (calendriers, règlements, etc.). La mise à jour se fait peu à peu. Il reste pas mal de travail à réaliser, notamment en ce qui concerne les articles ou nouvelles qui paraissent en page d'accueil.

II.6.2 – La page Facebook de la Ligue

Plus encore que le site Web, la page Facebook de la Ligue doit être particulièrement réactive. Ce type de média/réseau social ne peut supporter l'immobilisme. C'est au quotidien que le visiteur doit être en mesure de consulter l'information du moment. Les articles s'accompagnent toujours très largement de prises de vues qui supposent une présence constante d'un « reporter » dans le cadre de manifestations, qu'elles soient sportives ou promotionnelles. Une personne seule ne peut assurer ces impératifs. Elle doit être accompagnée.

II.6.3 – La presse écrite

Il est aisé de constater que la presse écrite est encore largement consultée dans l'île. Les pages sportives rencontrent toujours autant de succès. La LRTT doit investir ce média.

Le tennis de table manque encore trop de visibilité et de retours par rapport à d'autres sports locaux. Pourtant notre commission sportive, notamment, avertit régulièrement les rédactions et journalistes sportifs de nos actions, tout en fournissant les résultats correspondant.

II.6.4 – Les médias télévision et radio

Les passages de notre présidente ou des dirigeants de Ligue dans ces médias sont relativement rares, notamment sur les supports « phares » et les plus regardés ou écoutés. Parfois, répondant à de vieux réflexes, les journalistes mettent en avant des avis de dirigeants de clubs non impliqués dans la vie de la LRTT.

Loin de vouloir contrôler ou cadenasser la parole sur le tennis de table local – la pluralité des avis étant toujours nécessaire à l'avancement et l'évolution du système – la Ligue aimerait quand même offrir à tous les auditeurs ou téléspectateurs une information plurielle.

II.6.5 – De la Fédération aux clubs, de la Ligue aux clubs

Beaucoup de dirigeants de clubs se tiennent au courant des informations fédérales, très souvent délivrées sur les sites Web de la FFTT. Cependant, certaines circulaires sont très régulièrement diffusées au niveau des ligues, ligues qui ont ensuite le devoir de dispatcher l'information dans tous les clubs.

20/40

Jusqu'à présent, le transfert de messages s'est toujours déroulé dans des temps très courts, de telle manière que chaque association dispose des renseignements quasiment en temps réel.

II.6.6 – De la Ligue vers les licenciés

La Ligue ne s'adresse pas directement aux licenciés, si ce n'est par l'intermédiaire de la page Facebook et du site Web. Un grand nombre d'informations administratives, techniques ou encore sportives, circulent d'abord par le filtre des clubs.

On se rend compte encore aujourd'hui, de par les retours qui sont faits et qui émanent du terrain, que toutes les informations ne passent pas, ou alors en partie, et bien souvent en retard. La LRTT ne peut pas s'adresser à l'ensemble des joueurs, qu'ils soient compétiteurs ou non, et il est aussi du devoir des clubs de faire un effort de diffusion de l'information.

II.7 Une gestion administrative assurée

La gestion administrative représentait un gros point noir lors de la mandature passée. Ce sujet avait été parfaitement cerné par la Fédération ... mais aussi localement par plusieurs clubs.

On peut affirmer aujourd'hui qu'un gros travail de « remise à niveau » a été effectué. L'option consistant à proposer puis divulguer tous les documents nécessaires au meilleur fonctionnement administratif possible d'une ligue, est logique et indispensable.

Le corollaire est la multiplication de messages et courriers en direction des dirigeants et des clubs. Ce processus est nécessaire pour obtenir une gestion « carrée » et donc beaucoup plus efficace que par le passé.

II.7.1 – Prise en compte de toutes les demandes, dans des délais très courts

La Ligue se fait toujours un devoir de répondre aux sollicitations directes des clubs et des licenciés lorsqu'il s'agit de fournir documents et attestations. Que ce soit du côté de la présidence, de la trésorerie ou encore du secrétariat, les écrits et réponses arrivent toujours très vite.

Cependant l'outil SPID est à même de répondre à de nombreuses demandes des clubs et une information est en train de passer auprès des dirigeants de clubs (attestation d'affiliation, d'assurance, etc.).

II.7.2 – Implication de tout le comité directeur

Le Comité Directeur compte normalement 24 personnes. Il avait été complété en début d'année 2019 car il manquait plusieurs dirigeants suite à l'élection de 2018. Durant les mois qui ont suivi, trois personnes ont démissionné pour des raisons diverses. Elles seront donc remplacées ce jour, puisqu'un appel a été lancé aux clubs en ce sens. Ces personnes ne seront élues que jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale, prévue en septembre 2020.

On peut souligner l'intérêt que les membres du comité directeur apportent à leur mission ; une grosse présence étant enregistrée à chacune des réunions programmées.

Pour éviter de multiplier de nombreux déplacements, un mode de vote de certains points et décisions à prendre se déroule au moyen de l'outil numérique, en ligne. Ce procédé, testé au niveau fédéral, permet de gagner un temps précieux. Il rencontre lui aussi beaucoup de succès puisque chaque participation est très souvent égale ou supérieure à 18 votes (sur 21). La méthode utilisée est totalement transparente, anonymisée et contrôlée par un deuxième membre du comité directeur, Daniel THURIES. Elle satisfait l'ensemble des intéressés.

En dehors d'événements du moment que gère le Bureau, qui relèvent d'une intendance classique d'une ligue au quotidien, les rencontres physiques (au nombre de quatre cette année) ou numériques de notre comité directeur sont garantes de jugements libres et réfléchis, pris par la majorité des présents et votants.

21/40

Cet exercice tout simplement démocratique ne garantit pas moins qu'une totale liberté de réflexion et de vote du comité directeur. En conclusion, la prise de décision ne peut qu'être très représentative des clubs réunionnais puisque, rappelons-le, huit clubs sur douze sont impliqués dans la direction de la Ligue.

II.7.3 – Transparence et communication de toutes les décisions

Inutile de revenir sur la transparence des décisions prises par le Bureau et le comité directeur ; les procédures de management ayant été décrites ci-dessus.

Toutes les décisions actées par l'équipe dirigeante sont d'abord soumises à relecture et chacun des acteurs peut faire part de ses observations ou de demandes de modifications à prendre en compte. Une fois le consensus établi, les documents sont immédiatement diffusés à l'ensemble des clubs, des partenaires, etc.

Les comptes-rendus sont accessibles par tous car déposés sur le site Web de la Ligue. Pour des informations ponctuelles et factuelles, les listes de diffusion sont employées.

II.7.4 – Rédaction rigoureuse de tous les documents officiels de la Ligue

Tous les documents officiels (démarches diverses, demandes de subventions, communications, comptes rendus, etc.) sont toujours rédigés avec minutie et un maximum de précisions. Ces écrits sont la preuve d'un engagement sérieux à tous les niveaux, auprès des licenciés, des clubs et surtout des partenaires.

Ils indiquent ce que l'équipe en place est capable de concevoir et qu'elle s'engage à réaliser et accomplir.

II.7.5 – Création et/ou mises à jour de nombreux documents

La nouvelle équipe élue en 2018 n'avait ... rien ou quasiment rien récupéré comme documents officiels de base. Elle a dû tout (ou presque) recréer et adapter avant utilisation.

Ces papiers sont nécessaires dans tous les champs d'action d'une Ligue (sportif, financier, administratif). Aussi toute l'équipe s'est-elle mobilisée pour proposer un ensemble de documents allant des grilles tarifaires d'aides aux déplacements sportifs, aux circulaires administratives à jour, aux documents fixant les conditions d'organisation de tournois, etc. etc.

Chaque club, chaque licencié est à présent en mesure d'évaluer les conditions nécessaires pour accéder à tel ou tel service et en mesurer les impacts sportifs, administratifs ou financiers.

La LRTT essaie de bannir l'aléatoire autant que faire se peut en plaçant toutes les associations et les adhérents aux mêmes niveaux d'égalité et d'information.

C'est pourquoi la LRTT met à jour régulièrement :

- Son organigramme,
- La liste des contacts des différents clubs,
- S'informe sur le positionnement de chacun des dirigeants sur l'utilisation de son droit à l'image, de ses coordonnées téléphoniques ou numériques. Une fois cette collecte terminée, elle respecte les choix de tous

II.7.6 – Mise en place de plusieurs instances

Pour être en phase avec les nouveaux statuts et le règlement intérieur qui seront adoptés ce jour, il a été nécessaire de créer deux instances, l'une disciplinaire et l'autre d'appel. Des responsables (Frédéric BERTHIER et Thomas MONDON) ont été élus par le comité directeur. Ces personnes ont ensuite constitué leurs groupes de travail qui répondaient très précisément à des conditions imposées par les statuts.

Les deux instances ont déjà été sollicitées chacune une fois (Discipline, comme rappelé plus haut, Appel avec jugement favorable au club concerné). La Ligue espère ne pas avoir à les réunir trop souvent, preuve que les problèmes rencontrés sont, soit mineurs, soit faciles à résoudre.

22/40

A l'instar du Mérite Fédéral, une commission du Mérite Régional a été créée. Elle est dirigée par Manandraïbe RASANDISONA. Il s'agit, chaque année, de distinguer les personnes qui auront particulièrement œuvré pour le tennis de table à La Réunion. Nous découvrirons aujourd'hui quels sont les récipiendaires de l'année 2019 :

- **OR** : Jean-René BALBINE à titre posthume, Mickaël KEROUEDAN, Manandraïbé RASANDISONA, Jean-Hugues RODELIN
- **ARGENT** : Yannick SIGISMEAU
- **BRONZE** : Sébastien DIGARD, Tom LAW DUNE

II.7.7 – Des textes fédéraux modifiés et adaptés

Le travail sur les nouveaux statuts et le règlement intérieur a nécessité de demander à la fédération qu'elle nous accorde une dérogation concernant un article de nos statuts, le 20.1 Le texte initial fédéral prévoyait que 10 % des clubs d'une Ligue, disposant de 10 % des voix, pouvaient demander des modifications de statuts. Ce chiffre nous semblait trop bas dans notre situation (peu de clubs, peu de voix), nous avons réclamé de le passer à 30 %.

Cette proposition a été acceptée par le Conseil Fédéral et devrait même être étendue aux autres ligues d'Outremer. Nous avons là une belle preuve de l'écoute que nous accorde notre organisme de tutelle.

II.7.8 – Les labels clubs

Le club de la CRESSONNIERE a demandé l'obtention de deux labels : l'un concernant le « Ping au Féminin », l'autre « Equip Ping », qui se rapporte essentiellement à la qualité des installations sportives disponibles pour cette association.

La Ligue a accordé le deuxième label, « Equip Ping », entériné par la FFTT. C'est un exemple à suivre pour d'autres associations qui peuvent ainsi proposer à leurs adhérents des prestations reconnues sur le plan pongiste.

Les modes d'évaluation des demandes de labels vont être revus.

II.8 Les groupements sportifs, les licenciés

On rappelle que la Ligue est constituée de groupements sportifs, les clubs. Les clubs sont eux composés de membres, licenciés à la FFTT (via la LRTT), ou simples adhérents.

II.8.1 – Les groupements sportifs (les clubs)

II.8.1.1 – Le nombre d'associations

La LRTT compte actuellement douze clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),
- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),

- Club Omnisport de la Montagne (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Club Pongiste Top Saint-Paulois (ST PAUL),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRE),
- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL),
- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE)

Deux associations ne sont pas encore réinscrites : le Petite Ile Club Pongiste (PETITE ILE) et le club de Ste Suzanne.

La création de clubs dans l'ouest, le SPORTT et le CPTSP, compense tout juste la mise en sommeil de deux associations dont l'une (le PICP) était jusqu'à peu l'un des plus gros pourvoyeurs de notre ligue en jeunes talents, aussi bien chez les filles que les garçons.

Le constat est simple : il y a trop peu de clubs dans l'île.

La région allant de ST ANDRE à ST PIERRE en passant par l'Est représente un vrai désert pongiste. Notre Région/Département compte vingt-quatre communes et le tennis de table n'est présent que dans neuf d'entre elles.

Si l'on fait référence à des comités métropolitains, au regard de la dimension géographique, le rapport est quelque peu différent. Le ratio est alors de 31 clubs par comité et de 12 chez nous.

Le parallèle avec l'Outremer tourne en notre faveur : 10 associations en Martinique, 11 pour l'ensemble de la Nouvelle Calédonie, 5 à Tahiti par exemple.

Il faut bien entendu rapporter ces chiffres à la population de chacun des territoires décrits, ce qui sera fait dans un paragraphe ci-dessous. La LRTT ne peut toutefois pas se satisfaire de ce nombre réduit d'associations.

II.8.1.2 – Les rapports avec les associations

Force est de constater que la fracture qui s'est produite en 2018 entre deux « courants de pensée » au sein des quelques clubs réunionnais ne s'est pas refermée, loin de là.

Les dirigeants des clubs lanceurs d'alerte en 2018, au nombre de quatre, en prenant les rênes de la Ligue, ont réussi à fédérer. Autour de leur action, plusieurs autres associations ont ainsi préféré rompre avec un passé délétère. Comme annoncé plus haut, ce sont désormais huit clubs qui participent, par l'intermédiaire de leurs dirigeants, à la vie de la Ligue, ce qui est une belle réussite.

Il apparaît que quelques clubs ne souhaitent pas soutenir la vie de la Ligue. Ils ne sont pas nombreux mais c'est très dommageable pour notre sport.

Heureusement, notre Ligue compte, au sein de nombreuses associations, des personnes qui se rendent parfaitement compte de la situation et des efforts que la nouvelle équipe a entrepris en toute transparence et équité, pour le bien du tennis de table local.

Assurément, l'état d'esprit doit véritablement évoluer afin que l'on puisse retrouver au plus vite des rapports qui ne seraient plus conflictuels mais tout simplement ... cordiaux.

II.8.2 – La LRTT et les licenciés

II.8.2.1 – Les bénévoles

24/40

Lorsque l'on parle des licenciés, il faut avant tout mettre en avant les bénévoles et leur indispensable rôle. La Ligue, structure beaucoup trop petite et confinée pour employer des professionnels, qu'ils soient sportifs ou administratifs, ne repose et ne fonctionne que sur la bonne volonté de quelques-uns, grands amoureux de leur sport.

Ces passionnés ne comptent ni les heures passées à gérer l'institution, ni les réunions, ni les déplacements et encore moins les services qu'ils rendent à droite et à gauche, très souvent avec un minimum de moyens. Grâce à leur abnégation et leur ténacité, ce sont plusieurs dizaines de compétiteurs qui peuvent toutes les semaines s'adonner à leur sport de cœur.

Leur action va bien au-delà du sportif puisque de multiples initiatives sont entreprises envers le grand public, encore une fois de manière totalement désintéressée ; si ce n'est le désir de faire partager leur passion au plus grand nombre.

N'oublions pas non plus qu'ils sont les détenteurs de savoirs et savoir-faire nombreux, variés et pluriels. Leurs domaines de compétences sont vastes (sportif, financier, médical, ...) et ils sont toujours prêts à les partager.

Nous devons saluer toutes ces femmes et hommes, adultes et parfois jeunes, qui s'investissent des heures durant. Outre la Ligue, n'oublions pas qu'ils ont bien souvent leur club à gérer, mais aussi leur vie professionnelle à assumer et surtout leur espace familial à préserver.

Leur rôle n'est pas aisé, peu reconnu, mal récompensé et trop souvent critiqué.

Les petits rayons de soleil viennent heureusement de plus en plus souvent de parents qui, de-ci de-là, apportent leur modeste contribution à l'édifice en aidant organisateurs et encadrants dans certaines manifestations.

Et ce côté amical, presque familial et bon enfant, doit absolument être préservé, cultivé, encouragé. Il n'y a rien de plus agréable que de rencontrer des personnes toujours soucieuses de faire avancer, du mieux qu'elles le peuvent, notre discipline.

II.8.2.2 – Évolution du nombre de licenciés

La Ligue compte, au 31 décembre 2019, 489 licenciés. Attention, il ne faut pas oublier que ce chiffre se rapporte à une demi-saison sportive puisque cette dernière court jusqu'au 31 juin 2020.

La LRTT a enregistré 466 licenciés en 2018/2019, chiffre honorable qui la ramène à la saison 2016/2017 ou encore 2014/2015. Pour mémoire, le compte-rendu de la dernière assemblée générale annonçait un potentiel de 450 licenciés pour cette dernière saison.

Si l'on se réfère aux 553 adhérents de l'exercice 2017/2018, ce sont 16 % des effectifs qui se sont envolés en un an, alors qu'ils avaient grimpé de ... 16 % entre 2016/2017 et 2017/2018.

L'explication de ces variations est parfaitement connue et cernée. Les années électorales ont toujours poussé les dirigeants à licencier un maximum d'adhérents auprès de la FFTT. C'est de bonne guerre puisque du nombre de licenciés dépend le nombre de voix à disposition des associations pour les votes aux assemblées générales électorales.

Le nombre de licenciés de la Ligue est de toute façon à l'image du nombre de clubs : insuffisant.

Rappelons que la fédération a augmenté sur un an le nombre de licenciés, passant de 207 000 à 211 000. Ces chiffres (+ 2 %) cachent toutefois une situation plus nuancée puisque si les licences

Évènementielles progressent fortement, on constate l'érosion marquée (2 % en moyenne) des licences Traditionnelles et Promotionnelles. La LRTT n'a enregistré aucune licence Évènementielle pour 2018/2019.

Comme pour le nombre de clubs, nous pouvons faire une courte comparaison avec des ligues d'Outremer.

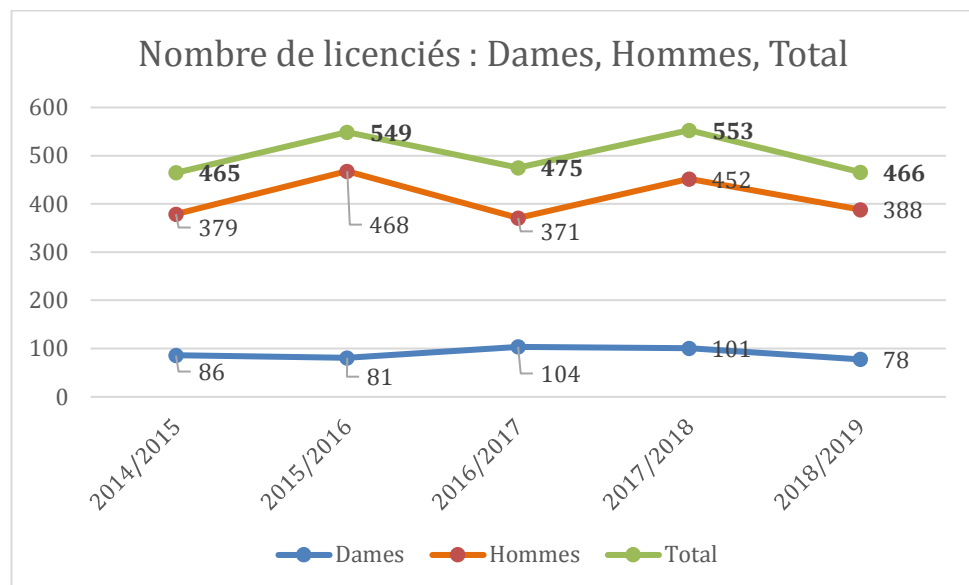
25/40

- **Guadeloupe** (7 clubs), 224 licenciés, 396 000 habitants, nombre de pongistes/1000 habitants : 0,56
- **Martinique** (10 clubs), 276 licenciés, 376 000, nombre de pongistes/1000 habitants : 0,73
- **Nouvelle Calédonie** (dans son ensemble 11 clubs), 391 licenciés, 281 000 habitants, nombre de pongistes/1000 habitants : 1,39

- **La Réunion** (12 clubs), 466 licenciés, 866 000 habitants, nombre de pongistes/1000 habitants : 0,53

La LRTT ne rivalise qu'avec la Guadeloupe, département des Antilles.

II.8.2.3 – Les Dames, les Hommes



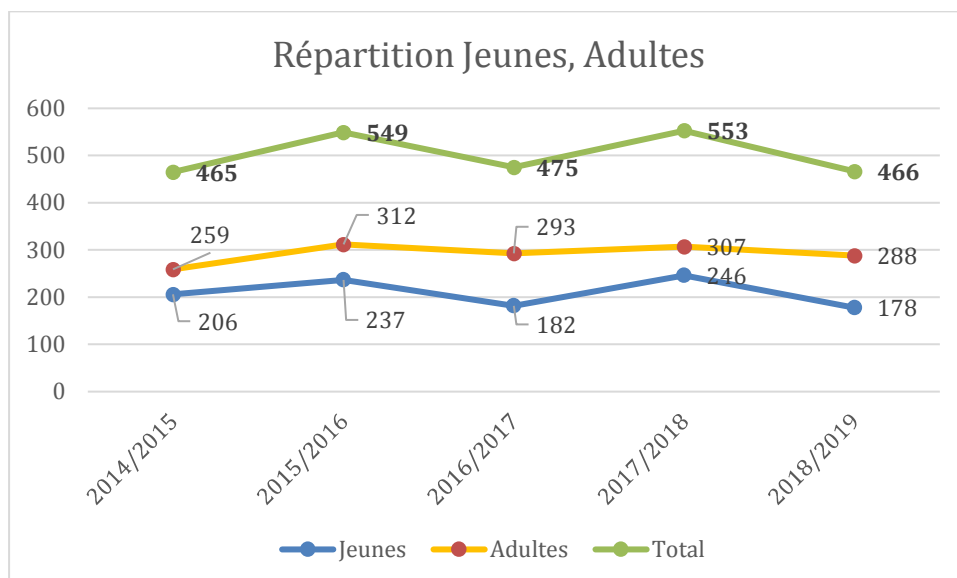
Si l'on prend comme référence les années 2014/2015, 2016/2017 et 2018/2019 qui se trouvent en dehors des périodes électorales, on constate que le nombre de messieurs est très stable (de 379 à 388). Le nombre de féminines l'est aussi, passant de 86 à 78, avec un pic plutôt atypique de 104 féminines en 2016/2017.

La Ligue sait où porter ses efforts.

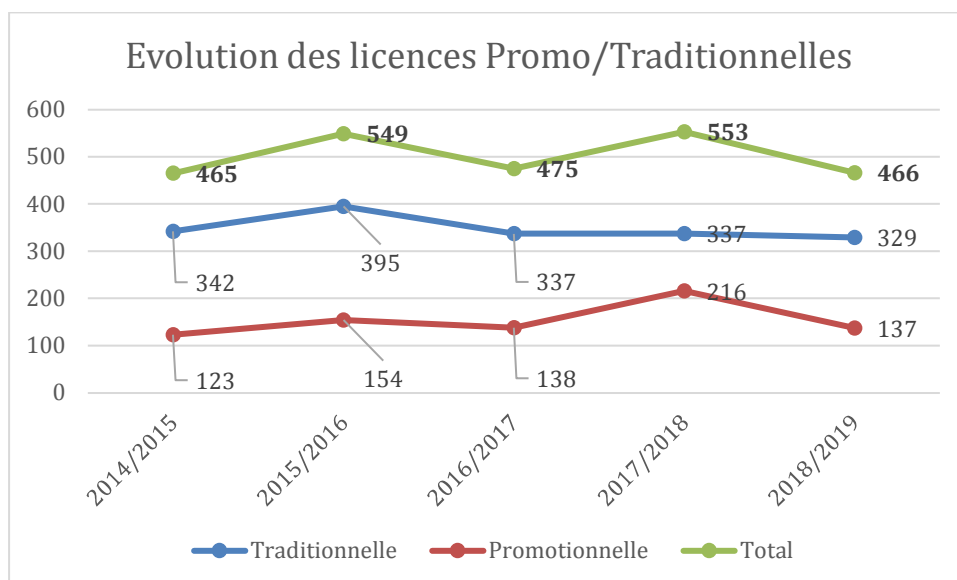
II.8.2.4 – Les Jeunes, les Adultes

La courbe des adultes est relativement constante au regard des conditions de comparaison citées dans le graphique ci-dessus. Il est très aisé de constater que l'afflux de licences pour les périodes électorales s'est reporté sur des licences de jeunes dans les catégories Promotionnelles, comme le confirmera le graphique ci-dessous.

Les clubs peuvent faire le forcing sur ce type de licences (Promotionnelles Jeunes), bien moins chères que les Traditionnelles.



II.8.2.5 – Les licences Promotionnelles, Traditionnelles, Événementielles



Ce graphique expose donc parfaitement la structure des licenciés sur ces dernières années. Un chiffre est un peu surprenant, celui des licences traditionnelles pour la saison 2015/2016 (395). Une explication avancée se rapporte aux excellents résultats des sélections aux JIOI 2015 qui s'étaient déroulés dans notre île. On constate alors l'attrance de licenciés pour une discipline qui avait joui d'une excellente publicité et couverture médiatique.

Un autre indicateur est assez intéressant à analyser. Les 329 licences traditionnelles, que compte la Ligue, indiquent que 70 % des pratiquants ont eu l'opportunité de faire de la compétition cette saison. Sur l'ensemble fédéral, ce ratio tombe à 49 %.

On voit donc ici une possibilité d'accroître de manière significative le nombre de licenciés en s'intéressant aux licences promotionnelles mais aussi événementielles.

III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

Le plus difficile est à présent derrière la LRTT. Les différents acteurs de cette nouvelle ligue ont mis les bouchées doubles afin de pallier, résorber et effacer les déficiences jusque-là constatées. On peut annoncer un retour à la normale de la situation.

La Ligue s'accorde encore cette seconde partie de saison sportive 2019/2020 pour asseoir définitivement un socle solide et rassurant permettant une gestion financière, sportive et administrative satisfaisante.

27/40

Parmi les relations privilégiées qu'elle entretient avec ses partenaires, elle devra étudier de plus près la convention générale qui lie les outremer à la Fédération. De nombreux secteurs d'activité (sportifs, formations) sont déclinés mais il conviendra sans doute de concevoir une relation bilatérale encore plus porteuse et plus avantageuse pour elle ...

Cependant la LRTT ne va pas se lancer dans des projets trop élaborés sachant que la mandature 2020/2024 apportera alors des perspectives beaucoup plus ambitieuses.

A l'heure actuelle, trois grands piliers paraissent incontournables et seront l'objet de toutes les attentions après la prochaine assemblée générale électorale, quelle que soit, sans doute, l'équipe qui sera en place :

- Augmentation du nombre de licenciés,
- Constitution d'une élite jeune,
- Mise en valeur et promotion de l'activité tennis de table.

En attendant, nous allons poursuivre sur un programme tout à fait « classique », mais précis, conséquent, réalisable et, espérons-le, abouti.

Les objectifs sont déclinés selon cinq axes : le sportif, le financier, l'administratif, la promotion et la communication.

III.1 Le domaine sportif

Pour le grand public, mais aussi les décideurs financiers, la performance sportive tient une place de choix. Une fédération ou une ligue peuvent enregistrer des succès certains dans tout un tas de domaines différents, on ne se souviendra avant tout que du titre ou de la médaille ...

Et si le tennis de table à La Réunion est encore à ce jour performant chez les messieurs (pour rappel, une médaille d'or en équipe et une médaille d'argent en simples), on a pu relever l'incroyable avance que les Maldives avait prise chez les filles. Au vu des moyens sportifs, techniques, matériels et financiers déployés dans la zone par nos voisins, notre île risque vite de jouer les faire-valoir.

Le salut passe en premier lieu par la constitution d'une véritable élite jeune, la multiplication des rencontres nationales et/ou internationales, la confrontation avec d'autres jeux dans des regroupements ou stages, là encore nationaux ou internationaux.

La Ligue est bien évidemment contrainte par les moyens financiers à sa disposition.

III.1.1 - Les déplacements internationaux

III.1.1.1 – Les stages et regroupements

Si la LRTT doit constituer au plus vite un vivier de qualité au niveau des jeunes, il ne faut pas qu'elle oublie son élite actuelle qui sera appelée à officier encore quelques années, avant de faire un passage de témoin vers une génération émergente de nouveaux pongistes.

La Ligue envisage cette année de déplacer une sélection de Dames et de Messieurs dans « le » pays du tennis de table, la Chine, pour y suivre un stage. Ce voyage fait rêver beaucoup de compétiteurs mais n'est pas particulièrement accessible sur le plan organisationnel ou encore pécuniaire. Les mois de juillet/août correspondront aux congés que pourront obtenir les adultes qui ne manqueront pas de composer la sélection.

III.1.2 - Les déplacements nationaux

La métropole reste une destination de choix. La LRTT y trouve tous les joueurs de bon niveau voulus, ainsi que les structures d'accueil nécessaires. Elle peut aussi bénéficier de cadres de haut niveau.

La Fédération est à même de l'aider dans les démarches et proposer ses propres structures et cadres.

Les barrières culturelles ou tout simplement de langue n'existent pas.

III.1.2.1 – Les championnats de France individuels Toutes Séries

La Fédération a édicté un nouveau règlement qui, de facto, ne permettait à aucune ligue d'Outremer de participer à cette prestigieuse compétition. La Réunion s'est élevée contre cette décision inacceptable. Elle a été entendue.

Clairement, les joueurs Dame et Homme qualifiés pour représenter notre Ligue aux championnats de France Toutes Séries n'ont pas les armes nécessaires pour lutter. Cependant, s'ils ne bénéficiaient plus de cette possibilité et cette chance d'élever leur niveau, nos meilleurs joueurs ne pourraient pas du tout progresser.

Aussi la LRTT contribue-t-elle aux aides octroyées pour ces déplacements annuels. Deux voyages sont subventionnés (un pour les Dames, un pour les Hommes).

III.1.2.2 – Les championnats de France Jeunes

La différence de niveau constatée chez les adultes entre la métropole et les ligues d'Outremer est moins criante chez les jeunes, surtout dans les « petites » catégories (Benjamin/Minime). L'écart se creuse alors très vite en Cadets et surtout Juniors, aussi bien chez les Filles que les Garçons.

Pour exactement les mêmes raisons que pour les adultes, la Ligue finance en partie les voyages de tous les jeunes (Filles et Garçons) appelés à la représenter.

III.1.2.3 – Les championnats de France Vétérans

La Ligue, engagée dans un processus plutôt tourné vers les jeunes et l'élite, n'en oublie pas pour autant ses vétérans, qui sont déclarés comme tels dès quarante ans.

Dans les catégories Dames et Hommes, de V1 à V4, les lauréats, en général vainqueurs du championnat régional, peuvent également bénéficier d'aides au voyage.

Si ces déplacements viennent récompenser des joueurs ayant beaucoup donné pour leur sport, il ne faut pas oublier que certains d'entre eux arrivent à particulièrement se distinguer dans leur catégorie. La LRTT, dans la mesure de ses moyens, continuera à soutenir tous les compétiteurs qualifiés pour les « France ».

III.1.2.4 – Les Finales par Classements

Voici tout à fait le type de compétition nationale adaptée à nos potentialités. Basées sur les classements aux points, ces Finales servent à merveille notre situation. En effet, nos joueurs par manque de confrontation directe avec leurs homologues métropolitains présentent des classements quelque peu sous-évalués. Cela sert alors directement nos représentants qui, depuis plusieurs années

maintenant, arrivent à rivaliser dans les différentes catégories proposées, tant chez les Dames que les Hommes.

La cuvée 2019 a encore été de haut niveau avec des places obtenues en 1/2 et 1/4 de finales (Astrid ALMERY, Audrey PICARD). Le point d'orgue, rappelons-le, a été la victoire de la jeune Solène ALMERY en 2018 dans sa catégorie.

La LRTT attache beaucoup d'importance à cette compétition et soutient donc les déplacements.

III.1.2.5 – Les championnats de France par équipes

29/40

La Fédération n'attend pas les Outremer dans le championnat de France par équipes. Il a encore fallu « négocier » pour qu'une équipe Mixte puisse se rendre aux finales de Nationale 3. Malgré la qualité réelle des compositions déplacées, la meilleure équipe de La Réunion peine à sortir du lot ; l'adversité étant très affûtée. De plus, n'étant pas tête de série, notre représentant affronte aux premiers tours des équipes du haut de tableau (comme le futur vainqueur de l'épreuve cette saison !).

Cependant, la LRTT souhaite ici aussi récompenser les clubs qui font le nécessaire pour disposer d'équipes premières de bon niveau. Outre le subventionnement accordé pour un départ aux finales nationales à l'issue du championnat, la Ligue a décidé de récompenser également l'équipe qui finirait à la première place de la phase initiale en R1. Les clubs auront ainsi la possibilité de percevoir une « double » subvention pour participer aux finales nationales.

III.1.3 - Les compétitions internes traditionnelles

Les compétitions traditionnelles ont toujours été nombreuses et diverses : championnat par équipes mixte de régionale 1 à Départementale, championnat par équipes Dames, compétitions individuelles (Critériums, Tournois de clubs, TOP Dames, Hommes, et Jeunes, championnats Toutes Séries Dames et Hommes, Championnats Jeunes de Poussins à Juniors Filles et Garçons, Finales par Classements (8 catégories) et le Championnat Vétérans (de V1 à V5).

Afin de diversifier encore l'offre et de proposer de nouvelles compétitions aux Jeunes et aux Vétérans, le Challenge Jeunes a été créé, ainsi que la Coupe Régionale des Vétérans. Le Challenge des Clubs est aussi une compétition prête à être mise en place, dès la saison à venir (2020/2021).

Le calendrier général « explose » véritablement. Cette intensification des épreuves entraîne aussi actuellement de nombreux problèmes, liés à la mise à disposition de lieux de compétition mais aussi à la non présence de juges-arbitres. La Ligue vous présente ce jour le calendrier général de la deuxième phase.

La Ligue est à la recherche d'organisations efficaces et attirantes. L'implication des clubs supports est ici primordiale mais aussi celle de la CRA (commission régionale d'arbitrage). Cela passera notamment par l'édition du planning des compétitions et la sollicitation des juges-arbitres disponibles pour ces événements. La CRA assurera à ce moment la transmission des convocations.

Cela devra se faire avec la complicité des dirigeants de club et la bonne volonté des arbitres et juges-arbitres formés, mais surtout motivés.

Cela implique également de commencer à mettre en place une stratégie afin de, petit à petit, rappeler les règles d'arbitrage, qui ne doivent pas être exclusivement « locales », mais en bon respect des règlements édictés par la FFTT et la LRTT.

Idéalement, il conviendrait de proposer une tenue pour les arbitres régionaux et une tenue pour les juges-arbitres afin de les identifier facilement lors des compétitions mais également de valoriser quelque peu les différents acteurs.

Les juges-arbitres ont également besoin de matériels indispensables à la préparation des compétitions. Le Bureau et le comité directeur ont préféré revaloriser le montant des indemnités accordées aux JA plutôt que les équiper en ordinateur portable ou imprimante.

L'outil informatique prend peu à peu sa place dans l'organisation des compétitions. Deux outils fédéraux sont disponibles :

- SPID Déconnecté pour les compétitions en individuelles
- GIRPE pour les championnats par équipe

Développés et mis régulièrement à jour par la FFTT, ils sont fiables. Leur utilisation reste néanmoins à l'appréciation des juges-arbitres.

L'avancée numérique prend également la forme de fichiers sous tableurs qui font leurs preuves mais qui sont toujours l'apanage de leurs concepteurs. Ils sont donc parfois difficilement accessibles pour modifications.

30/40

La LRTT considérera déjà comme une belle réussite sportive la tenue de l'ensemble des compétitions prévues au calendrier général. Cette deuxième phase, transitoire, permettra de bien préparer la mandature 2020/2024.

III.1.4 – L'adaptation des règlements

Un gros travail de refonte et d'ajustement des réglementations liées aux différentes compétitions a vu le jour. Une évaluation sera effectuée tout au long de la saison pour prendre les avis et remarques des clubs, des compétiteurs et des juges-arbitres.

Il n'est pas interdit de penser que certaines nouvelles formules nécessiteront des ajustements et modifications. A charge aux différents acteurs du secteur sportif de faire remonter leur opinion et appréciation auprès de la commission sportive. Cette dernière pourra alors modifier des formules de compétition sous l'égide du comité directeur.

Il est toutefois à noter que les épreuves qui servent à désigner des représentants pour les compétitions nationales respectent au plus près les réglementations fédérales. Seules les épreuves badgées « LRTT » peuvent faire preuve d'une certaine originalité, une fois que leur forme est acceptée par le comité directeur.

Par exemple, un des règlements utilisé pour le championnat régional féminin dessert notre ambition de développer le ping féminin. Si on applique stricto sensu les textes, on se rend compte que l'on se coupe de certaines équipes potentielles et que l'on met dans l'embarras l'ensemble des associations dans la composition de leurs équipes. Cependant, la dernière communication fédérale prouve que notre organisme de tutelle tient compte de nos remarques et de notre situation et nous a donc permis d'assouplir certaines dispositions restrictives à la participation des joueuses.

Des clubs attirent aussi notre attention sur la difficulté de changer rapidement de division dans le championnat par équipes ; la formule retenue ayant pour conséquence de laisser « végéter » durant de longs mois une équipe ayant les moyens et/ou l'ambition de progresser rapidement.

Quoi qu'il en soit, ces points importants sont débattus actuellement au sein du comité directeur et selon les conclusions que cette assemblée tirera, la forme 2020/2021, voire 2019/2020, de ces compétitions sera peut-être revue.

III.1.5 – La gestion du sportif au quotidien

Le travail est conséquent et ... prenant. La commission sportive n'a pas trop le loisir de se relâcher durant la saison sportive.

Entre la préparation des compétitions, leur diffusion, la transmission des résultats, leur compilation, la mise en place des stages sur le plan local, des déplacements à l'étranger, etc. tout se fait toujours dans des délais par trop contraints.

La Ligue a essayé cette année d'anticiper largement sur les stages de jeunes, proposés dès le début du mois de décembre (pour le mois de janvier) aux clubs, parents et joueurs pressentis. Il en a été de même pour les déplacements sportifs de la sélection adultes et de la sélection jeunes.

Ces actions d'envergure doivent être préparées longtemps à l'avance, c'est une simple évidence.

III.1.6 - La formation de cadres

Une des premières préoccupations de la nouvelle équipe de Ligue a été de s'intéresser à l'arbitrage, au juge-arbitrage et aux entraîneurs. Les manques de la Ligue dans ce domaine sont criants malgré de très nombreuses personnes formées (Cf. paragraphes II.3.5.1 et II.3.5.2).

III.1.6.1 – Les formations de cadres en arbitrage

Même si le bilan est bon grâce à la venue de Monsieur Claude RAECKELBOOM pour former des arbitres et juges-arbitres, le nombre actuel des personnes qui officient reste très faible.

31/40

Il sera donc bienvenu que la FFTT nous libère un cadre en arbitrage pour venir dès le mois de mars afin de former de nouveaux juges et arbitres locaux.

Formations sollicitées (si possible) :

- Arbitres régionaux
- Juges-arbitres niveau 1
- Juges-arbitres niveau 2
- Juges-arbitres niveau 3
- Formation à l'outil SPIDD (si possible)
- Formation à l'outil GIRPE (si possible)

La perspective d'achat de tenues pour les arbitres et juges-arbitres pourrait se concrétiser lors de la venue du cadre fédéral sollicité.

La formation de ces cadres supplémentaires intervient également dans la perspective d'envoyer en métropole à N+1, deux cadres du corps arbitral de la LRTT afin de suivre une formation de formateur minimum AR – JA1, ce qui laisserait à la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table une opportunité de devenir autonome dans la formation de ses arbitres et juges-arbitres.

N'oublions pas le désir déjà ancien de la LRTT : obliger chaque club de La Réunion à compter un JA1 en capacité de diriger les rencontres de Régionale 1 du championnat par équipes.

III.1.6.2 – Les formations d'entraîneurs

Tous les participants au stage de Pascale BIBAUT ont apprécié la formation dispensée (Initiateur Club, Animateur Fédéral). Leur question est à présent la suivante : comment aller plus avant dans l'acquisition de compétences permettant d'obtenir des diplômes supérieurs ?

Les premiers contacts avec Mickaël MEVELLEC, cadre fédéral, semblent sur une bonne voie. Cet entraîneur/formateur réputé sera très certainement dans l'île au mois d'octobre prochain afin de faire avancer la formation des entraîneurs locaux.

III.1.7 - La formation des joueurs

Évoquer la formation des joueurs revient à s'intéresser à trois groupes bien distincts : les jeunes débutants, les jeunes amenés à représenter notre Ligue dans quelques années et notre élite actuelle qui attend pour passer le flambeau à la future génération.

Même si nous avons pris l'option de repartir avec un groupe très jeune, ces athlètes ne seront pas prêts avant de nombreuses années ; la structuration en tennis de table étant particulièrement longue. L'équation est compliquée : bien former les jeunes, entretenir l'élite adulte.

Afin de satisfaire une volonté du comité directeur, à savoir que les clubs travaillent en complémentarité et non en concurrence, la direction développement élabore actuellement plusieurs projets qui nécessitent des ressources humaines, en termes d'entraîneurs ou d'animateurs.

En effet, dans le cadre du développement « Jeunes » et/ou des différents partenariats avec des écoles, la LRTT a pu mettre en place des activités avec des entraîneurs non issus des clubs des villes dans lesquelles ils

exercer. La LRTT s'efforce donc de recenser les joueurs/entraîneurs susceptibles d'être intéressés par des animations externes à leur clubs, selon les prérogatives suivantes :

- Le principe de base est d'exprimer son volontariat,
- Les activités externes au club ne doivent pas nuire au club d'appartenance (*par exemple : si une animation a lieu à St Denis, les Aiglons restent prioritaires dans l'attribution de l'activité*),
- L'animation s'entend donc en dehors des heures de présence obligatoires des entraîneurs du club d'origine,
- Il n'est pas forcément nécessaire d'être diplômé, notamment pour un déploiement d'activités dans le secteur privé, ou dans le cadre d'un renfort pour un nouveau club,
- Ces différentes animations seront défrayées, ce qui pour certains peut constituer un complément de ressources.

32/40

A ce jour plusieurs entraîneurs s'inscrivent dans ces critères :

- AHMED Oumar (AOR)
- ALLAIN Louis (AOR)
- DELLA BIANCA François (SPORTT)
- GAUDET Julien (AOR)
- RASANDISONA Manandraïbé (CDTT)
- MOUQUET Christophe (TTT)
- MOUQUET David (TTT)
- MYKOLOW Maxime (SMTT)

Ce « pôle » d'entraîneurs référent doit être distingué en deux groupes distincts, celui des « loisirs » et celui « compétition » :

- **Loisir** : Un groupe d'entraîneurs (qui ne sont pas obligatoirement diplômés) qui s'adresse vers la promotion du tennis de table auprès des débutants, des animations dans les écoles, ou à destination des fédérations scolaires. En résumé il s'agit bien dans ce contexte d'interventions liées aux joueurs « loisir ».
- **Compétition** : Entraîneurs davantage destinés aux jeunes débutants et/ou confirmés : il s'agit ici d'animateurs diplômés qui seront en capacité d'une part d'assurer l'encadrement technique des jeunes, d'assurer l'encadrement de vie en internat, d'être en mesure de prendre en charge une partie de l'organisation quotidienne des regroupements et stages de la ligue, pour une population visant la compétition ou le haut niveau. De même l'élite adultes : il s'agit d'obtenir dans ce cas des entraîneurs impérativement diplômés issus du haut niveau national à minima, et s'investissant, en plus que précédemment, dans la préparation à de grandes compétitions telles que les finalités fédérales et/ou Jeux des Iles de l'Océan Indien par exemple.

Durant cette année sportive un recensement mis en place par la commission formation-développement a été fait. La commission sportive a proposé elle-aussi des noms. Même si peu de retours ont été constatés, un rappel sera fait chaque année afin de pouvoir faire un point sur les potentielles ressources de la LRTT en termes de compétences disponibles, et de pouvoir inviter les nouveaux entraîneurs à rejoindre ce programme.

La Ligue commence à réfléchir aux futures échéances en ayant en ligne de mire la coupe des Outremer mêlant des compétiteurs de catégories différentes. Cette compétition se déroulant normalement à Wallis et Futuna dans deux ans, la préparation doit être entamée.

Attention toutefois car cette destination n'est pour l'instant pas confirmée. Si c'était le cas, c'est notre Ligue qui se proposerait d'organiser ce très bel événement. Le comité directeur doit d'abord entériner (ou non) la décision avant de la transmettre à notre fédération ainsi qu'au responsable des Outremer, Miguel VINCENS.

III.1.7.1 – Actions envers les Jeunes débutants

La base du tennis de table est enseignée en clubs. Ceci nécessite quelques conditions minimales comme des créneaux d'entraînement, du matériel, un encadrant/entraîneur.

La Ligue a commencé à distribuer du matériel pour cette catégorie de jeunes adhérents, proposé des formations de premier niveau pour leur encadrement. Elle soutient administrativement certaines associations qui entreprennent des démarches auprès de leurs municipalités afin d'obtenir de meilleures conditions de pratique.

La fédération a également récompensé deux clubs formateurs par l'envoi de bons d'achat de matériel. Cette mesure sera peut-être reconduite en 2020. Aux clubs de profiter de cette opportunité. La Ligue a reçu aussi de la FFTT un montant forfaitaire d'un millier d'euros à la fin de cette année 2019 pour une livraison en matériels au début du mois de janvier.

Les actions visant à acheter du matériel de base seront poursuivies. La Ligue va aussi reconduire les opérations de formations pour les entraîneurs de club, comme vu précédemment.

La labellisation d'un tournoi de club passera, pour les associations, par des organisations de compétitions (Tournois), incluant à chaque fois des tableaux pour les catégories de jeunes.

Enfin n'oublions pas que la Ligue a créé le Challenge Jeunes, une nouvelle épreuve.

III.1.7.2 – Actions envers les Jeunes du groupe « Elite »

La Ligue s'intéresse désormais à un vivier d'une vingtaine de jeunes filles et garçons repérés pour leurs qualités, sportives mais aussi comportementales (goût de l'effort, discipline, écoute, ...). Ce groupe accueille les joueurs qui composeront les sélections de demain et d'après-demain.

Outre deux stages qui leurs sont proposés par an en internat, la Ligue prévoit de faire voyager soit les meilleurs, soit un groupe d'âge, dans un pays de la zone pour y suivre une préparation de haut niveau.

Les entraîneurs de Ligue établiront des programmes d'entraînement pour ces jeunes afin qu'ils les appliquent dans leurs clubs. Ceci nécessite une harmonisation entre les entraîneurs de clubs et les cadres de ligue.

III.1.7.3 – Les centres de formation en métropole

On constate que nombre de bons jeunes joueurs s'envolent pour la métropole afin de rejoindre un centre de formation. BOULOURIS en région PACA est une destination prisée des petits Réunionnais. Il est attendu qu'un jeune dans un tel centre progressera plus vite que son petit copain resté dans l'île. Le meilleur exemple récent est Antoine RAZAFINARIVO, brillamment qualifié pour participer aux JIOI 2019, malgré son jeune âge.

M. Éric ANGLES a présenté ce centre (voir paragraphe II.4.6).

Tous les déplacements dans les centres métropolitains ne se soldent pas par des réussites incontestables. De même, envoyer les meilleurs jeunes d'ici à un instant « T » affaiblit de fait le niveau global des licenciés restant sur place.

III.1.7.4 – Actions envers l'élite

L'élite dames et messieurs n'a eu qu'une sortie badgée « sélection » en 2019. Les Jeux des Iles à Maurice. Il a été impossible d'organiser d'autres voyages pour des raisons de budget et de disponibilités.

La Ligue se rattrapera en 2020, comme on l'a vu précédemment, avec une sortie en Chine.

N'oublions pas qu'au niveau de la compétition locale, les TOP reviennent par la grande porte. Quant à la formule « Classement Réunion », elle devrait inciter l'élite à s'entraîner sérieusement et efficacement.

A l'instar des jeunes, des lieux des regroupements de secteur seront proposés par l'encadrement afin que les meilleurs se côtoient régulièrement.

III.1.8 - Le nombre de licenciés, le nombre de clubs

Le paragraphe II.8.2. nous éclaire sur la structure des licenciés dans notre département. Le constat est très simple, nous sommes en déficit d'adhérents. Des comparaisons avec d'autres comités, qu'ils soient métropolitains ou d'Outremer, confirment nos observations.

Ce chantier représente l'un des piliers des actions d'envergure programmées pour la mandature 2020/2024.

34/40

La LRTT pense que le nombre de licenciés à l'issue de cette saison 2019/2020 sera légèrement surévalué par rapport aux potentialités réelles de notre situation. Elle a toujours constaté des augmentations de licences, surtout promotionnelles chez les jeunes, les années électorales. Ce devrait être le cas en 2020.

Il ne faudra pas s'étonner de tutoyer la barre des 550 licenciés à la fin de la saison sportive.

Au-delà de ces chiffres fluctuants selon l'importance des échéances pour les clubs et leurs dirigeants, il serait intéressant de s'intéresser de près à des types de licences qui ne sont pas d'actualité dans notre Ligue. Ainsi la licence Évènementielle, qui connaît un certain succès dans l'hexagone, pourrait parfaitement se développer et entraîner un gain non négligeable de licenciés.

La Ligue espère très fortement passer à 13 ou 14 clubs. La mise en sommeil du PICP et de Ste SUZANNE a été compensée par la création du SPORT et du CPTSP. Sur le plan comptable, l'opération est donc blanche.

Cependant, le club de Petite-Ile (le PICP), soutenu par la LRTT, devrait très vite revenir dans le paysage pongiste réunionnais. Il ne faut pas grand-chose non plus pour que le club de Ste SUZANNE se manifeste de nouveau. On sait que son responsable, Patrick PAJANIANDY, entreprend de très nombreuses actions dans les écoles et collèges de sa commune.

III.2 La partie financière

S'il y a bien une composante particulièrement importante dans toute association, c'est la partie financière. On a vu que la Ligue avait échappé de très peu à une situation catastrophique (voire une disparition simple). Bien aidée en cela par ses partenaires et surtout la rigueur de ses gestionnaires, elle a su écarter cette sombre perspective.

Un certain nombre d'objectifs, déclinés dans le précédent rapport, seront évalués dans le compte-rendu financier joint à l'ensemble des documents de l'assemblée générale de ce jour.

De même, nos trésoriers proposeront des objectifs clairs et précis pour la partie de l'année civile courant de janvier à juin à août 2020.

C'est une évidence mais il est convenu qu'une multiplication d'actions (aide aux déplacements sportifs, aux formations de cadres, d'entraîneurs, etc.) dans les proportions décrites ci-dessus réclame une trésorerie très solide, gérée avec responsabilité et grand sérieux.

Ce paragraphe fait l'objet d'un rapport à découvrir par ailleurs. Les objectifs à atteindre étaient les suivants :

- Négocier la dette auprès de la FFTT,
- Proposer un échéancier pour régler cette dette,
- Rembourser les dettes contractées par ailleurs : fournisseurs, ORESSE, clubs, ...
- Mettre en place une comptabilité claire faisant appel aux attendus du métier (outils adaptés),
- Élaborer des dossiers de demandes de subventions crédibles et rémunérateurs,
- Prospecter auprès de sponsors éventuels,
- Refondre et actualiser tous les tarifs administratifs des clubs (engagements, licences, équipes, ...),
- Ajuster les tarifs des sanctions sportives en s'appuyant sur les recommandations de la commission sportive,
- Dresser une liste et un barème des actions remboursables (déplacements terrestres), indemnisables (encadrements technique) et subventionnables (déplacements aériens),

- Indiquer des procédures efficaces de paiement/remboursement aux associations,
- Renégocier, adapter et actualiser le contrat de location entre la LRTT et le comité de pétanque.

III.3 La partie administrative

35/40

On a vu que tout ou presque avait été remis sur de bons rails après la non gestion de l'équipe précédente. Les conditions de base à un fonctionnement normal de notre entité sont à présent réunies : nouveaux statuts, nouveaux règlements intérieurs, création des commissions et instances nécessaires, réunions régulières du comité directeur, consultations numériques du même CD, grande réactivité aux demandes des clubs et des joueurs, précision des comptes-rendus, transparence totale de la diffusion de l'information, réponse en temps et en heure aux sollicitations fédérales et aux partenaires locaux, etc. etc.

La Ligue sait toutefois que tout ne peut être parfait et satisfaire 100 % de ses clubs ou licenciés.

III.3.1 – Des rencontres plus fréquentes ?

La Ligue dépasse les attentes minimales exigées par les statuts, à savoir trois réunions du comité directeur par an.

Les quatre comités directeurs en 2019 se sont déroulés le 19 janvier, le 12 avril, le 22 juin et le 6 septembre. Ils sont placés sur des périodes charnières dans l'année. Malheureusement, les ordres du jour sont considérés comme trop copieux et effectivement chacune des rencontres dure entre 2 heures 30 et 3 heures.

Les points à étudier et régler sont extrêmement nombreux dans une ligue, tout au long d'une année. Il a été émis l'hypothèse d'organiser des réunions plus fréquentes. Cette proposition tomberait sous le sens au regard du nombre de dossiers à gérer.

Mais on se heurte alors à des réalités locales : comment convoquer plus de vingt personnes dans un endroit relativement neutre (on connaît tous les problèmes de déplacement terrestre dans notre île), en dehors de périodes de compétitions (les dirigeants, femmes et hommes orchestres pratiquent encore bien souvent) ?

L'utilisation d'une solution numérique (vote en ligne) devrait monter en puissance. Déjà utilisée, elle permet de régler de nombreuses situations même si la suppression de la réunion en présentiel n'est ni souhaitée, ni envisageable pour le moment.

Si le comité directeur est sollicité très souvent, le Bureau l'est beaucoup plus, ce qui est logique. Ce sont donc les communications par mails qui prévalent. Un « cahier d'évènements » est constitué, compilant chacune des actions ou décisions prises, semaine après semaine. Ce document sera consultable sur simple demande par l'ensemble du comité directeur.

III.3.2 – Le travail en commission

Il est de l'intérêt de la Ligue de fonctionner autant que possible en commissions, au regard des remarques exposées ci-dessus. Un dossier étudié au préalable puis présenté en réunion de comité sera appréhendé beaucoup plus aisément et rapidement.

A ce jour, une commission est sollicitée au quotidien ; la commission sportive. Le groupe de personnes en charge de la gérer se retrouve avec beaucoup de dossiers à traiter. Entre les préparations des compétitions, leur déroulement, la diffusion des résultats, leur compilation et la multitude d'autres tâches qui échoient à cette « confrérie », le travail est immense.

En miroir du cahier d'évènements développé pour le Bureau, la commission sportive aura son propre document répertoriant toutes les actions et décisions prises tout au long de l'année.

Il est nécessaire de renforcer ce pôle d'action afin de confier des travaux bien ciblés à certaines personnes (saisie des résultats, classement « Réunion », ...) et ainsi dégager le président pour un rôle beaucoup plus organisationnel et visionnaire.

Nous avons pointé la communication perfectible de la LRTT. Une commission renforcée est ici aussi nécessaire si les multiples aspects de la communication veulent être traités efficacement.

III.3.3 – La mise en place de missions

36/40

La baisse envisagée du nombre de membres au futur Conseil de Ligue (nouveau nom du Comité Directeur) va pousser la présidence à proposer des missions ponctuelles qui seront pilotées par des licenciés, qu'ils fassent partie de l'actuel comité directeur ou non.

Le volet des rencontres à l'international est un premier bon exemple pour ce type de mission. De même, la commission sportive souhaiterait s'appuyer sur l'expertise des entraîneurs officiant pour la Ligue afin qu'ils apportent leur vision sur les types de compétitions retenus (intérêt, faisabilité, ...). Ceci pourrait également représenter une mission spécifique.

III.3.4 – Le registre spécial

Un document manque à notre Ligue : le registre spécial. C'est une sorte de grand livre au sein duquel les dirigeants doivent porter toutes les modifications de statuts apportées au cours de la vie d'une association. Il doit être coté et paraphé et les pages du registre doivent être indissociables (donc, pas de classeur).

La Ligue va mettre en place un registre spécial en 2020.

III.3.5 – Le registre des délibérations d'assemblées

L'outil numérique permet d'accéder à toutes les délibérations d'assemblées, qu'elles soient ordinaires, électives ou extraordinaires, ainsi qu'aux réunions du comité directeur. On va toutefois profiter de l'existence du registre spécial pour mettre également en place un registre des délibérations en 2020 (quoique non obligatoire).

III.3.6 – Les nouveaux statuts, le règlement intérieur

Le processus entamé en septembre 2018 arrive à son terme. Nous allons voter ce jour les nouveaux textes qui seront, rappelons-le, appliqués dès le 1^{er} septembre 2020.

III.3.7 - Les instances de discipline et d'appel

Absolument nécessaires à plus d'un titre, la Ligue espère les mobiliser le moins souvent possible, voire pas du tout. A ce jour un seul cas « disciplinaire » a été traité et une unique affaire en appel est parvenue. Les débats ont été menés de manière sérieuse, rigoureuse et avec efficacité.

Même si la LRTT ne souhaite pas multiplier ce genre d'événements, il ne faut pas oublier que les membres (les clubs) et leurs adhérents doivent entretenir leur crédibilité et respecter leur sport, en particulier auprès du public, des parents et des plus jeunes licenciés.

La prévention a toujours été une option privilégiée par les dirigeants actuels mais ils n'hésiteront pas à prendre les mesures nécessaires en cas d'agissements répréhensibles.

III.4 La promotion de l'activité, son développement

Voici le troisième pilier de nos actions 2020/2024 visant à ancrer le tennis de table dans le paysage sportif réunionnais.

III.4.1 – Le rapprochement avec l'UNSS

Les rencontres avec l'UNSS doivent maintenant aboutir sur des actions concrètes et porteuses.

L'UNSS et la LRTT souhaitent s'associer dans l'organisation des rencontres sportives ponctuelles, mais aussi de formations convergentes telles celles de l'arbitrage ou des animateurs de clubs.

A court ou moyen terme, les deux associations recherchent à élaborer la rédaction d'un avenant à la convention nationale, et ce afin de prendre en compte et de répondre aux spécificités locales, dans l'intérêt de nos jeunes.

III.4.2 – Les nouveaux publics

37/40

En termes de développement, la LRTT est en quête perpétuelle de nouveaux publics. Si la réussite du module « Ping santé » est une illustration évidente, il n'en demeure pas moins que cela reste maintenant à mettre en action de façon pérenne.

L'année 2020 devra se tourner davantage vers le « bien-être » auquel une grande part de la population semble s'intéresser. Ainsi de nouvelles formules d'inscriptions devront être étudiées dans les clubs affiliés pour répondre à cette nouvelle demande.

La LRTT s'engagera donc à proposer des modules de formation, soit en communiquant sur les dates de formation en métropole, soit en faisant appel à un formateur FFTT.

Dans le même temps, le rapprochement aux entreprises est une piste à développer, en étudiant la remise en marche d'un championnat corporatiste. A défaut, mettre en place des rencontres entre entreprises d'un même secteur d'activité afin de stimuler une compétition amicale. En exemple, organiser un tournoi entre Peugeot, Renault, Citroën, Volkswagen, etc...

III.4.3 – Le label « Parents au Top »

Afin de remercier les parents qui œuvrent régulièrement dans les compétitions (aide au montage/démontage des salles, participation à la buvette, ...) il a été demandé à chaque club de l'île de désigner une personne qui sera récompensée ce jour par une plaquette. Voici les parents « au Top » :

- AOR : Fabio MAMMOSA
- APP : Anne Laure SIMON
- COM : Gérard DAVID
- SMTT : Jean Raphaël LANDRIEUX
- SPORTT : Olivier LAVIROTTE
- TTT : Mme et M. METRO
- TTSP : Mme CORBINEAU

III.4.4 – La journée des récompenses

Cette journée sera programmée en fin de saison sportive, comme celle qui s'est déroulée en 2019. Ce sera l'occasion de récompenser les compétiteurs et de retrouver le microcosme pongiste autour d'un petit pot de fin d'année.

III.5 La communication

La communication peut avoir plusieurs formes : événementielle, fonctionnelle, interne.

Dans le premier cas, elle participe à la (re)connaissance du tennis de table et des actions qui l'entourent, auprès de ses licenciés mais aussi et surtout du grand public. En ce sens, elle contribue activement au développement de l'activité et à sa promotion comme cela a été évoqué dans le paragraphe III.4 ci-dessus.

La publication numérique et les réseaux sociaux font partie du quotidien. La LRTT doit informer rapidement et de manière exhaustive, neutre et impartiale tout ce qui touche de près ou de loin le tennis de table, dans ses domaines d'action. Elle n'oublie pas de valoriser les clubs mais aussi toute forme d'évènement ou d'activité servant la promotion de la discipline.

Une communication fonctionnelle servira directement la relation Ligue/clubs alors que la communication interne aidera l'information et la prise de décision entre Bureau et futur Conseil de Ligue.

Rappelons nos canaux de communication utilisés :

- Le site Web de la Ligue,
- La page Facebook de la Ligue,
- La presse écrite,
- La presse audiovisuelle (radio, télévision),
- Le publipostage (mailing),
- Les applications de vote en ligne.

38/40

Chaque président de commission aura l'occasion de soumettre des informations à afficher sur l'un de ces supports. De même, il utilisera selon les nécessités le publipostage et les groupes de partage constitués.

Le domaine presse audiovisuelle relève de la présidence. Tout ce qui est des votes en ligne passera par le secrétariat.

Une association propose ponctuellement des parutions numériques. L'idée est très intéressante et les contenus sont riches et variés, en dehors des sujets polémiques. La LRTT devrait aussi pouvoir proposer ce type d'outil sous forme d'une parution bimensuelle, par exemple.

La période 2020/2024 sera sans doute la plus propice pour lancer l'outil.

III.5.1 – Le site Web de Ligue

Le site Web se doit d'être la vitrine permanente du tennis de table à La Réunion. Il doit donc répondre dans sa forme et son contenu à la fonction que la LRTT lui a assigné. Il est maintenant nécessaire que les différents contributeurs appréhendent l'outil, tant techniquement que fonctionnellement.

III.5.2 – La page Facebook de la LRTT

Facebook est le réseau social le plus usité au niveau du tennis de table, à la Réunion. Beaucoup de clubs utilisent ce moyen pour diffuser leurs informations. La Ligue suit le mouvement mais avec difficulté.

Le réseau social Facebook est le vecteur le plus couramment utilisé pour des communications instantanées et, à de très rares exemples (Jeux des Iles à l'île Maurice), les pages de Ligue ne remplissent pas parfaitement leur rôle.

N'oublions pas qu'outre la capacité de réaction instantanée, il est demandé de fournir une information neutre, juste et non partisane. Les dérapages ne sont jamais très loin, surtout dans les commentaires, et, si tout ceci se gère, cela réclame des moyens humains et de la disponibilité.

III.5.3 – Le publipostage ou mailing

Ce moyen de communication des informations importantes est le plus utilisé quand il s'agit d'alerter les clubs, le comité directeur ou simplement le Bureau.

La LRTT a bien conscience du volume de messages qui transitent. Ils sont en effet presque toujours doublés (car au moins deux personnes sont répertoriées par association) et sont parfois reçus en plusieurs exemplaires par les personnes qui sont à la fois dirigeantes de club et de Ligue. Cette pollution numérique peut toujours sembler excessive mais c'est encore le moyen le plus « sûr » et le plus « officiel » pour conduire l'information.

La constitution de groupes d'envoi atténue quelque peu ce phénomène répétitif.

III.5.4 – La presse écrite, la télévision

Il a déjà été écrit que ces médias « classiques » rencontraient toujours autant de succès et d'intérêt auprès des lecteurs et téléspectateurs. Il est toujours intéressant de voir l'information traitée par des professionnels.

La Ligue se doit d'occuper bien plus ces espaces de communication. Sinon, d'autres le font à sa place sans présenter toutes les garanties de sérieux ou d'honnêteté intellectuelle nécessaire.

Ce chantier est placé en tête des priorités et préoccupations de l'équipe en place.

39/40

III.5.5 – Les applications de vote en ligne

Cette procédure est réservée pour le moment aux membres du comité directeur. Il fonctionne bien. Il présente encore plus de transparence puisque ce sont désormais deux personnes qui contrôleront les résultats des votes.

A terme, l'idée sera aussi de pouvoir consulter en direct les dirigeants de clubs sur des sujets qui le nécessiteront et pour lesquels la Ligue aura besoin d'un avis circonstancié et/ou partagé. C'est aussi une manière d'intéresser l'ensemble des acteurs pongistes de l'île à la gouvernance du tennis de table sur le plan local.

IV – EN CONCLUSION

Cette année 2019 n'a pas été simple. L'équipe dirigeante en place a eu un immense travail à gérer.

Sur le plan sportif, l'épisode Jeux des Iles a énormément mobilisé les équipes de cadres et d'entraîneurs. Les résultats, pourtant très corrects au vu du retard pris dans la préparation et des moyens déployés et disponibles, laissent un petit goût d'inachevé en comparaison de l'édition 2015.

Toujours dans le cadre de nos activités sportives, la simple gestion des différentes compétitions a été difficile du fait du manque de structures (gymnases) en capacité d'accueillir ce qui était programmé dans le calendrier, mais aussi de juges et d'arbitres. Malgré tout, la première partie de saison a pu se dérouler tout à fait normalement.

La Ligue va poursuivre le travail entamé, sereinement, malgré les vagues réticences de quelques rares tribuns qui n'ont même pas le courage de « s'identifier ».

Laissons de côté ces quelques peccadilles pour se féliciter de la vitesse à laquelle la LRTT s'est relevée et s'est tournée vers des perspectives beaucoup plus souriantes. Localement, on a vu que des clubs faisaient preuve d'un grand soutien entre eux, ou encore qu'ils suppléaient les défaillances organisationnelles récurrentes. Et au national, notre fédération ne s'est pas trompée en soulignant, lors de sa dernière assemblée générale, le travail réalisé pour relancer correctement l'activité.

La Ligue appréhende à présent les volets administratif et financier de manière beaucoup plus positive. Les recettes propres et les subventions arrivent de nouveau sur les comptes. Les liquidités disponibles et prévisibles vont permettre de développer un certain nombre d'actions directement essentielles à la formation sportive des jeunes. Elles contribueront de même à aider les compétiteurs locaux à se mesurer à d'autres joueurs internationaux ou de métropole. La structuration de l'arbitrage et du juge-arbitrage, la formation des entraîneurs font aussi partie des attentes fortes.

La LRTT sait aussi sortir du côté « tout sportif » de sa gestion. Les multiples actions promotionnelles sont là pour le prouver. Le Téléthon et la journée des Dames sont deux formidables exemples directement utiles à différentes catégories sociétales et qui permettent, par la même occasion, de mettre en avant le tennis de table auprès du grand public. Nous espérons rendre ces actions pérennes au fil des années.

L'année 2020 préparera au mieux la mandature 2020/2024.

Nous vous remercions de votre attention.

40/40

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX




Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 70 – Mèl. : presidente@lrtr.re – Site Web : www.lrtr.re

Le secrétaire général



Marc DUBOURDIEU

() : ce document a été conçu et écrit par Mme la présidente, M. le secrétaire général, M. le secrétaire-adjoint, M. le président de la commission régionale d'arbitrage et M. le président de la commission sportive.*

Remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.